

LE DEVOIR

VOL. LXXXVIII - N° 51

MONTRÉAL, LE LUNDI 10 MARS 1997

88c + TPS + TVQ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

PLQ cherche nationalistes

Les libéraux ont maintenu leur confiance à leur chef ce week-end. Mais surtout, ils ont approuvé, sans pour autant l'adopter formellement, une nouvelle position sur la question nationale qui est en rupture avec la tradition autonomiste libérale. Curieux que l'on en ait si peu entendu parler...

Autant la souveraineté est le ciment qui unit les péquistes dans l'adversité, autant l'idée de combattre la souveraineté est devenue, au Parti libéral du Québec, la seule motivation qui suscite un peu d'enthousiasme chez les militants. On l'a bien vu vendredi soir. M. Johnson n'est parvenu à faire lever la foule qu'à un seul moment dans son discours, lorsqu'il a fixé comme objectif aux libéraux d'empêcher la tenue d'un nouveau référendum.

Historiquement, les libéraux ont combattu le mouvement souverainiste en revendiquant, auprès du gouvernement fédéral, le transfert au Québec de compétences, de responsabilités et de pouvoirs. Le parti réclamait l'autonomie du Québec mais au sein du Canada. «*Maîtres chez nous*», disait Jean Lesage. Cette logique a prévalu jusqu'en 1992 et avait culminé, l'année précédente, par l'adoption du rapport Allaire.

Aujourd'hui, le Parti libéral change son fusil d'épaule et opte pour un programme qui évacue l'autonomie provinciale pour favoriser l'interdépendance entre le Québec, les provinces et le gouvernement fédéral. Le partage des pouvoirs ne peut plus, selon les libéraux, être aussi étanche entre les ordres de gouvernement. Le PLQ prône l'instauration de mécanismes de codécision.

Nombre de militants avaient comme préoccupation, au cours de ces assises, de veiller à ce que le message libéral soit clair: ce parti est fédéraliste. Fini les «*fling flang*», l'autonomie, la souveraineté partagée, culturelle ou autres notions ambiguës qu'avait notamment cultivées Robert Bourassa.

Le débat le plus révélateur de cet état d'esprit a eu lieu samedi après-midi. Les délégués discutaient en séance plénière des objectifs d'un futur gouvernement libéral. La commission politique proposait le premier objectif soit de rendre la société québécoise plus prospère, plus démocratique, plus juste et... plus libre. Eh bien il s'est trouvé des militants pour proposer d'effacer le mot libre. Pourquoi? Parce qu'ils craignaient que des gens n'y voient un lien avec le fameux «*Vive le Québec libre*» du général de Gaulle au balcon de l'hôtel de ville de Montréal en 1967. L'amendement a été rejeté, mais après que l'on en eut débattu de longues minutes.

Les congressistes ont aussi rejeté une proposition voulant que l'on ajoute aux objectifs d'un gouvernement libéral celui de rendre la société québécoise «*plus autonome au sein du Canada*». Connotation séparatiste, a tranché une militante. Ce serait faire le jeu du PQ, lance un autre. Quinze bonnes minutes de discussions ont mené au rejet de cette formulation qui aurait pu être interprétée, a fait valoir un délégué, comme si les libéraux voulaient que le Québec soit plus autonome que les autres provinces. Hérésie, en vertu du nouvel évangile libéral.

Dans le même sens, les délégués ont repoussé, lors de débats en ateliers, deux suggestions des jeunes libéraux. L'une aurait forcé le gouvernement fédéral à choisir les juges du Québec à la Cour suprême à partir d'une liste de noms établie par l'Assemblée nationale du Québec. L'autre aurait permis au Québec de se retirer d'un programme fédéral avec une compensation financière mais sans conditions. En rejetant ce libellé, les libéraux acceptent, en somme, qu'Ottawa fixe des conditions pour compenser une province qui refuse d'appliquer sur son territoire un programme imposé par Ottawa, y compris dans les sphères de compétence provinciale.

Enfin, c'est de justesse (72 voix contre 69) que le député Jean-Marc Fournier a réussi à faire adopter un amendement disant que la culture demeure «*une compétence exclusive des provinces*».

En tournant le dos à la tradition autonomiste libérale, le parti fait le pari de la clarté. M. Johnson a raison de dire qu'il «*n'y a pas de honte à être fédéraliste*». Et la position libérale se défend intellectuellement, s'appuyant sur un constat d'échec de cette stratégie fédéraliste-autonomiste québécoise appliquée depuis 1970.

Le PLQ fait néanmoins face à un défi énorme. Celui de convaincre les nationalistes québécois, sans l'appui de qui le pouvoir est hors de portée, de faire le virage avec lui.

Un sondage SOM publié samedi dans *La Presse* indique que 57 % des Québécois francophones n'ont pas confiance en M. Johnson pour défendre les intérêts du Québec. La moitié des répondants ne lui font pas confiance non plus pour négocier une réforme satisfaisante du fédéralisme. Le PLQ a la fardeau de la preuve. Et ses alliés du reste du Canada ne l'aident guère à démontrer le réalisme de ses positions.

Alors comment courtiser les nationalistes? Les stratèges libéraux ont conclu que ce ne serait pas en leur parlant de constitution ou de la question nationale. Non, les libéraux croient qu'ils vont recruter des nationalistes par le ventre, en allant les chercher là où ils sont, dans les régions du Québec, et en valorisant le développement régional, l'emploi et la prospérité. En espérant, aussi, que le gouvernement Bouchard, contribue, par le mécontentement qu'il suscite, à se battre lui-même.

MÉTÉO

Montréal	Neige cessant en mi-journée (5 à 10 cm).	Max: 0 Min: -8
Québec	Neige.	Max: -2 Min: -12

Détails, page A 5

INDEX

Agenda.....	B 7	Idées.....	A 7
Annonces.....	B 5	Le monde.....	A 5
Avis publics..	B 6	Les sports.....	B 5
Culture.....	B 8	Mots croisés..	B 5
Économie.....	B 2	Planète.....	B 4
Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 7

L'ENTREVUE

Alexandre Taillefer
le fana du multimédia,
page B 1



LE MONDE

Le président albanais
consent d'importantes
concessions, page A 5

PLANÈTE

@ Des failles dans la
cuirasse de Microsoft,
page B 4

Appel à la mobilisation générale

À moins d'une rencontre fructueuse avec Bouchard, les syndicats comptent obtenir des mandats de grève dès cette semaine

FRANÇOIS NORMAND
LE DEVOIR

À moins d'un dénouement inattendu aujourd'hui à l'occasion de la rencontre de la «*dernière chance*» entre le premier ministre Lucien Bouchard et les syndicats du secteur public, le gouvernement s'apprête à vivre un printemps chaud.

Les syndicats représentant les 400 000 employés de l'État placent peu d'espoir dans la rencontre qui a lieu aujourd'hui, à Montréal. Et devant la menace persistante de l'adoption d'une loi spéciale et d'une possible réouverture de leur convention collective, les centrales comptent aller chercher cette semaine des mandats de grève illimitée et perlée auprès de leurs membres.

Le président de la CSN, Gérald Larose, a lancé hier un appel à la mobilisation générale à tous les syndiqués de la CSN du secteur public — 135 000 des 240 000 membres. «*Je demande à tous les syndicats de la CSN de tenir cette semaine une assemblée générale pour prendre des mandats de*

grève pour contrer une éventuelle loi spéciale du gouvernement du Québec», a-t-il déclaré hier en conférence de presse à Montréal.

La CSN privilégie pour l'instant des mandats de grèves spontanées qui auront de l'impact sur le gouvernement, a expliqué M. Larose sans donner toutefois plus de précisions. «*Le gouvernement n'est donc pas conscient des effets à moyen et à long terme qu'une loi spéciale a produits*

VOIR PAGE A 8: SYNDICATS

Les prix de la dérision



CHRISTIAN GUAY LE DEVOIR

QUELQUE 150 personnes manifestaient devant le Monument national, hier en fin d'après-midi, pour dénoncer la chaîne Métro-Richelieu qui tenait son gala MétroStar en soirée. Se tenant derrière des barrières métalliques ces militants ont tenu leur propre concours MétroScrap. Nos informations en page A 2.

Helfgott Inc.

Quand un mythe traverse l'écran

Les concerts à Montréal font ces jours-ci plus de bruit que de musique avec la venue coup sur coup de deux légendes vivantes: Luciano Pavarotti au centre Molson mercredi et David Helfgott au théâtre Saint-Denis. Si le premier se tient encore à la hauteur de son mythe, que penser du cirque entourant le second?



David Helfgott

LOUISE LEDUC
LE DEVOIR

Il aura fallu dix ans à Scott Hicks pour amasser les fonds nécessaires à la réalisation du très inspiré film *Shine* sur la vie du pianiste schizophrène David Helfgott. Aujourd'hui, le film génère une coulée d'or: le DC du troisième concert de Rachmaninov enregistré en 1995 avec Helfgott et le Philharmonique de Copenhague est le plus populaire de tous les DC classiques du jour, en dépit des critiques plutôt négatives; les 18 concerts que donnera le pianiste australien en Amérique du Nord d'ici au 30 avril feront tous salle comble, au grand plaisir des six producteurs de la «*tournee Shine*»; la biographie de David Helfgott, écrite par son astrologue d'épouse — en vente sur des présentoirs avant les concerts — en est à sa cinquième réimpression.

Redoutablement efficace, Gillian Helfgott lançait déjà, un mois avant

VOIR PAGE A 8: HELFGOTT

LES ACTUALITÉS

«Le Canada est le
pays le plus humain
au monde», selon
Stéphane Dion



Lire notre reportage, page A 3

Johnson à la défense des employés de l'Etat

Au pouvoir, son parti renégocierait toutefois la sécurité d'emploi

MARIO CLOUTIER
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

En guise de conclusion au 27^e Congrès du Parti libéral du Québec et en introduction à la rentrée parlementaire de demain, le chef du PLQ, Daniel Johnson s'en est pris au gouvernement Bouchard pour sa conduite des négociations dans le secteur public. M. Johnson croit que Québec n'a pas le droit d'imposer une solution par voie de loi spéciale et, encore moins, de dénigrer les employés du secteur public qui ont droit au respect.

«*L'objectif n'est pas de taper sur la tête des fonctionnaires, mais de donner un chèque de paie à ceux qui n'en ont pas. Ça ne sert à rien de dresser les Québécois les uns contre les autres. C'est indigne d'un premier ministre de se comporter de cette façon-là. On n'a pas le droit, quand on est élu, de diviser les Québécois.*»

Peu après, en point de presse, le chef libéral a dit souhaiter une solution négociée en insistant sur ce dernier mot. «*Je ne souhaite pas que le gouvernement déchire sa signature par une loi spéciale. C'est inacceptable de déchirer sa signature. Un gouvernement responsable ne fait pas ça.*»

Devant les 2400 délégués de son parti qui lui ont accordé un vote de confiance de 80 % samedi, il avait comparé les présentes négociations à un vieux film de 1982 où «*Bernard Landry répète les mêmes affaires*». Pourtant, M. John

VOIR PAGE A 8: PLQ

Le FLQ aurait liquidé Mario Bachand

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

L'énigme de la mort du felquistes Bachand est déchiffrée. Il aurait été victime d'une conspiration tramée par ses propres camarades du Front de libération Québec (FLQ).

L'émission *Enjeux*, que diffusera ce soir la télévision de Radio-Canada levera le voile sur un sombre épisode de l'histoire de cette organisation terroriste québécoise, dont les bombes, les attentats et les enlèvements ont troublé la quiétude des Québécois de 1963 à 1971.

L'enquête menée pendant près de deux ans par la journaliste Francine Tremblay et le réalisateur Alain Saultnier ne permet pas de déterminer l'identité des auteurs du crime.

Mais sur la base de sources privilégiées, de témoignages accablants et d'indices révélateurs, ils en viennent à retenir la seule hypothèse vraisemblable. Ils jettent un tout nouvel éclairage sur les circonstances entourant l'assassinat de François Mario Bachand, survenu le 29 mars 1971 à Paris. Circonstances demeurées à ce jour obscures et inexplicables.

Cette enquête journalistique tend à montrer que Bachand a été liquidé par des felquistes en exil à Alger. On ne précise pas nommément qui l'a tué, on le laisse en



VOIR PAGE A 8: FLQ

• LES ACTUALITÉS •

COLLOQUES

Isabelle Quentin

L'ENFANT RÉVÉ EXISTE-T-IL? OUI, DANS NOS RÊVES!

Hôtel Reine-Elizabeth
Le 12 mars
Christine Couston: (514) 847-1324
Le trouble d'apprentissage touche... 10% de la population. Il peut prendre, par exemple, la forme de la dyslexie, du déficit d'attention ou de l'hyperactivité. Dans le cadre de son colloque annuel, l'Association québécoise pour les troubles d'apprentissages AQETA invite la population à une conférence publique gratuite animée par Nicole Bourdages. Elle sera suivie d'une période de questions.

A NUCLEAR-WEAPON-FREE WORD: IS IT DESIRABLE? IS IT FEASIBLE? IS IT LIKELY?

Université de Montréal
Le 12 mars
Information: (514) 343-2197

Francesco Calogero, physicien renommé et Secrétaire général de Pugwash, organisme qui a reçu le prix Nobel de la paix en 1995, aborde un sujet préoccupant. Pugwash et son fondateur, Joseph Rotblat, militent en vue de réduire le rôle que jouent les armes nucléaires dans la politique mondiale, et à plus long terme, souhaitent l'élimination de ces armes. L'entrée est libre.

TRAVAILLER AUTREMENT? VIVRE MIEUX?

Université de Montréal
Le 14 mars
Gabriel Gagnon: (514) 529-1316

Pour ses 20 ans, la revue Possible ainsi que le département de sociologie de l'université vous invite au troisième

colloque Marcel-Rioux. Louis Maheu, Nicole Laurin, Jean-Louis Laville, Daniel Laprés et plusieurs autres vous entreprendront de nouveau contrat social, d'économie solidaire, d'allocation universelle, de partage du travail ou de possibilités d'avenir.

URBANISME ET DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL: EXPÉRIENCES PRATIQUES

Université Mc Gill
Le 14 mars
Lucie Desrosiers: (514) 848-0126
Organisée conjointement par le Programme de Liaison Etudiants-Ordre des Urbanistes du Québec (PLEO) de l'Université Mc Gill et de l'UQAM, la journée est inspirée par l'élargissement du champs d'action des firmes d'urbanisme et d'aménagement dans le cadre de grands projets internationaux de développement. Entrée libre.

STRATÉGIES DE CRISE: CORPORATISME, CONCERTATION ET ENTRAIDE

UQAM
Le 14 mars
Aline Charles: (514) 274-1216
Le Regroupement des chercheurs en histoire des travailleurs du Québec vous invite à une journée de conférences portant sur des sujets comme «Le rôle de l'État dans l'idéologie corporatiste des années 30», «Les syndicats face à l'État et à l'entreprise» ou encore «La Ligue des ménagères de 1917 à 1934». Gratuit pour les étudiants.

Pour joindre l'auteur: iquentin@sim.qc.ca

Entente de principe à Air Alliance

Les pilotes en grève devraient ratifier l'accord de leur syndicat

PRESSE CANADIENNE

Québec — Le syndicat des pilotes en grève d'Air Alliance a conclu une entente de principe, hier, avec la direction du transporteur régional québécois d'Air Canada.

L'accord survient après une séance intensive de négociations de 24 heures, à Québec.

On ignore le contenu de l'entente dont les détails sont tenus secrets jusqu'au vote de ratification des syndiqués, vraisemblablement mercredi.

«Nous allons réunir nos membres en assemblée générale dans quelques jours afin de leur présenter l'accord et de leur recommander de le ratifier», a déclaré Vincent Charron, le président de la section 218 du syndicat des pilotes d'Air Alliance, représen-



ARCHIVES LE DEVOIR

Les pilotes d'Air Alliance sont en grève depuis le 10 janvier.

tés par l'Association internationale des employés du transport aérien. Les 145 pilotes d'Air Alliance étaient en grève depuis le 10 janvier, tout comme les pilotes des trois autres transporteurs régionaux d'Air Canada, qui ont eux aussi conclu des en-

tentes similaires au cours des derniers jours, ce qui a accéléré les pourparlers. Les pilotes d'Air Nova, qui se sont prononcés hier en faveur de l'entente de principe conclue par leur syndicat, sont devenus les premiers à mettre fin à leur grève de deux mois.

Les pilotes en grève d'Air B.C. votaient également hier sur l'entente conclue la semaine dernière, et ceux d'Air Ontario, dont l'entente de principe est survenue tard samedi soir, le feront mardi.

Les compagnies aériennes avaient poursuivi leurs opérations, en embauchant des employés pour remplacer les grévistes et en louant des appareils, mais beaucoup de vols avaient dû être annulés.

Cependant, un des principaux enjeux de cette grève de deux mois ne

sera pas réglé avant l'audience de la Commission canadienne des relations de travail, le 28 avril prochain. Les pilotes régionaux veulent pouvoir passer à l'emploi d'Air Canada sans perdre l'ancienneté accumulée auprès du transporteur régional, ce qui leur permettrait d'avoir accès à des postes beaucoup mieux rémunérés.

Les parties intéressées soumettront à la commission leurs arguments sur la question de savoir si Air Canada devrait être considéré comme l'employeur commun tant des pilotes des transporteurs régionaux que des pilotes d'Air Canada.

Pour sa part, M. Charron a estimé que l'entente préliminaire conclue avec Air Alliance réglait de façon satisfaisante une des principales revendications du syndicat, la sécurité d'emploi.

Dans le cadre du gala MétroStar

Métro-Richelieu reçoit des prix de dérision

Une centaine de personnes manifestent contre les politiques de la chaîne

PIERRE ROBERGE
PRESSE CANADIENNE

Quelque 150 personnes manifestaient devant le Monument national, hier en fin d'après-midi, pour dénoncer la chaîne Métro-Richelieu qui tenait son gala MétroStar en soirée.

Se tenant derrière des barrières

métalliques, de l'autre côté du boulevard Saint-Laurent, ces militants ont tenu leur propre concours «MétroScrap» pour exprimer leur mécontentement envers Métro-Richelieu.

Ils ont remis des prix de dérision, comme ceux «du Mépris» et «du Tour de cochon de l'année», «tous gagnés par Métro, bien sûr, c'était arrangé», a

affirmé le responsable syndical, Réjean Fleury.

La société de vente et distribution alimentaire a congédié 150 camionneurs, en 1993, et leur syndicat tente depuis d'obtenir leur réintégration comme employés syndiqués.

La CSN a obtenu une première décision arbitrale favorable aux camion-

neurs. Métro-Richelieu a contesté la décision mais les tribunaux, jusqu'à la Cour d'appel du Québec, ont donné raison aux syndiqués. Tout récemment, la Cour suprême a refusé d'entendre l'ultime pourvoi de Métro-Richelieu.

Réjean Fleury a noté que, à la suite du conflit de l'hôpital de Saint-Ferdinand, la CSN avait été déboutée en appel et la Cour suprême déformée au jugement. «La CSN devait payer des millions et, en quelques jours seulement, le chèque a été remis. Nous avons obtenu de notre côté, parce que nous respectons le système judiciaire», a raconté M. Fleury.

«Mais dans le cas des camionneurs, Métro-Richelieu n'en finit plus de faire traîner le dossier, c'est vraiment indécent», a affirmé le dirigeant syndical.

Le syndicat des camionneurs en est maintenant à demander une injonction en Cour supérieure pour faire exécuter la décision arbitrale d'origine, a ajouté Réjean Fleury.

Un autre syndicat, celui de la vingtaine d'employés de l'imprimerie de Métro-Richelieu, également mis à pied, a déjà obtenu une injonction en Cour supérieure, laquelle a forcé l'employeur à réintégrer ces salariés.

Ces derniers sont rentrés au travail entre les 13 et 24 février, et ils sont actuellement en formation, a expliqué M. Fleury, car leurs lieux de travail sont en rénovation.

La manifestation appuyait également la cause d'employés mis à pied par l'hôtel Holiday Inn Crowne Plaza, la chaîne de magasins Zeller's et le transporteur Daily Freight.

Au prochain scrutin

Chrétien promet de nombreuses candidates

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le premier ministre Jean Chrétien promet que les femmes formeront le quart du contingent des 301 candidats libéraux au prochain scrutin fédéral. Mais il espère que la plupart d'entre elles obtiendront l'investiture libérale sans son aide.

«J'ai certains objectifs, a déclaré M. Chrétien au cours d'un petit déjeuner-bénéfice au profit des femmes candidates, dimanche. Nous devons avoir 75 candidates aux prochaines élections, et je vous garantis qu'il y aura 75 candidates aux prochaines élections.»

La charte du parti autorise M. Chrétien à passer outre au processus normal de nomination dans une circonscription et à nommer un candidat ou une candidate de son choix, une procédure souvent utilisée pour parachuter des candidats vedettes dans des circonscriptions sûres. M. Chrétien avait eu recours à ce pouvoir discrétionnaire dans 14 circonscriptions aux dernières élections, et avait nommé cinq hommes et neuf femmes.

Il n'hésitera pas à recommencer s'il le faut, a-t-il prévenu. Mais il s'attend à ne pas devoir nommer autant de femmes qu'il l'avait fait en 1993, parce que davantage de femmes sollicitent et remportent — sans aide — l'investiture libérale. «Les femmes ne veulent pas de privilèges, elles veulent avoir le droit de faire concurrence», a déclaré M. Chrétien, après avoir prononcé son allocution.

«Dans les circonstances, nous nous fixons des objectifs raisonnables. 25%, c'est raisonnable. Si 75% des candidats choisis étaient des femmes, je serais très heureux [...] mais en général je préfère que les candidats soient choisis par les électeurs de leur circonscription.»

SNOBB?

(À ce prix-là, ben voyons donc!)



CAMRY CE 97

359\$

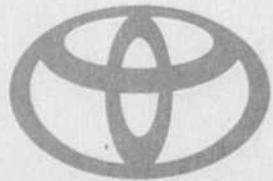
par mois/
location
48 mois*

0\$ COMPTANT
transport et préparation inclus

Transmission automatique 4 rapports à surmultipliée • Coussin gonflable côtés conducteur et passager • Climatiseur • Direction et freins assistés
Radiocassette AM/FM stéréo à 4 haut-parleurs • Essuie-glace à intermittence réglable • Volant inclinable à 4 branches
Siège arrière à dossier rabattable 60/40 • Injection électronique séquentielle • Prise de courant pour accessoires • Et bien plus...

Programme de location de Crédit Toyota. Offre de location sur approbation du crédit valable pour les modèles 1997 neufs, loués et livrés avant le 31 mars 1997. Frais d'immatriculation, d'enregistrement, d'assurance et taxes en vigueur en sus. Un montant maximum de 700\$ de frais de transport et de préparation inclus. *En fonction d'une location-bail de 48 mois pour la Camry CE (modèle BG22KP-BA avec transmission automatique) avec acompte de 0\$. Premier versement de 409,62\$ et dépôt de garantie de 425\$ exigés au moment de la livraison du véhicule. Coût total de la location, 19 661,76\$. Prix de l'option d'achat, 11 704,00\$ basé sur un maximum de 96 000 km. Des frais de 0,10\$/km s'appliquent pour chaque kilomètre supplémentaire. Photo à titre indicatif. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Pour plus de détails, voyez votre concessionnaire Toyota participant.

Votre concessionnaire



TOYOTA

T U M ' É P A T E R A S T O U J O U R S !

BOUCHERVILLE
Toyota Daval
655-2350

CHÂTEAUGUAY
Châteauguay Toyota
692-1200

GATINEAU
Brossard Toyota
445-0577

HULL
Villa Toyota
776-0077

CHAMBLY
Chambly Toyota
659-4334

JOLIETTE
Joliette Toyota
759-3449

LACHINE
Spirati Lexus Toyota
634-7171

LACHUTE
Lachute Toyota
562-6662

LAVAL
Chromedrey Toyota
687-2634

LAVAL
Vimont Lexus Toyota
868-2710

LONGUEUIL
Longueuil Toyota
674-7474

MONT-LAURIER
Lexus Toyota Gabriel
748-7777

MONTREAL
Toyota Centre-Ville
935-6354

MONTREAL
Chassé Toyota
527-3411

POINTE-CLAIRE
Fairview Toyota
694-1510

REPENTIGNY
Repentigny Toyota
581-3540



UN EFFORT DE SOLIDARITÉ ET D'ÉQUITÉ

Pour en finir avec le déficit

Lors de la conférence socio-économique de mars dernier, nous nous sommes fixés un objectif commun : donner au Québec, d'ici l'an 2000, une base financière solide.

Pour atteindre cet objectif ambitieux mais incontournable, tous les secteurs de la société font leur part.

EN 1996 : BEAUCOUP DE CHEMIN PARCOURU

Tous les secteurs de la société québécoise ont consenti de grands efforts depuis un an, notamment :

L'État québécois

Le gouvernement ne saurait demander des efforts aux citoyens sans faire son propre ménage.

- ▶ Pour la première fois de son histoire moderne, notre État a réduit cette année ses dépenses de plus d'un milliard de dollars.
- ▶ Une lutte vigoureuse à la fraude et au travail au noir a permis de collecter près de 800 millions de dollars qui nous étaient dus.

Les entreprises

- ▶ Les grandes entreprises paient 500 millions de dollars de taxes de plus que prévu, car le gouvernement a décidé l'an dernier de ne pas rembourser une partie de la TVQ sur leurs achats.

Les banques

- ▶ En plus des autres contributions des grandes entreprises, les banques se voient imposer une surtaxe de 5 %, versée dans le fonds de lutte à la pauvreté.

Les municipalités

- ▶ Le gouvernement a demandé aux municipalités plus d'efforts de rationalisation de leurs dépenses.

UN SECTEUR PROTÉGÉ : LES PLUS DÉMUNIS ET LES FAMILLES À BAS REVENU

- ▶ Avec la clause d'appauvrissement zéro, l'État protège le revenu des Québécoises et des Québécois qui n'ont pas la capacité d'accéder au marché du travail. C'est une question de solidarité.
- ▶ Le gouvernement a aussi fait le choix d'aider les plus démunis et les familles à bas revenu : salaire minimum augmenté de 12 %; assurance-médicaments protégeant 1,2 million de personnes dont 300 000 enfants; allocation unifiée avantageuse pour enfant; nouvelle loi sur l'équité salariale.

EN 1997 : CHACUN FAIT SA PART

Les Québécoises et Québécois sont à mi-chemin du parcours d'élimination du déficit. Il reste un grand coup à donner cette année. Le gouvernement va procéder notamment à une réduction de ses coûts de main-d'œuvre, qui comptent pour presque 60 % des dépenses du Québec. Non seulement les employés syndiqués, mais tous les groupes de salariés de l'État québécois seront, de différentes manières, mis à contribution, notamment :

Les députés de l'Assemblée nationale

- ▶ Solidarité bien ordonnée commence par soi-même. À compter du 1^{er} avril, les salaires des députés, des ministres et du premier ministre seront réduits de 6 % par voie de législation.

Les juges, les médecins

- ▶ À compter du 1^{er} avril, les juges et les médecins, entre autres catégories d'employés, feront l'objet d'une réduction équivalente. Dans certains cas, il s'agira de baisse de rémunération, dans d'autres, de modifications à leurs fonds de retraite.

Les syndiqués du secteur public

- ▶ Les employés syndiqués de l'État sont eux aussi appelés à contribuer, en faisant preuve de flexibilité dans l'aménagement et l'organisation de leur travail.
- ▶ L'offre gouvernementale maintient cependant leur revenu et leur sécurité d'emploi.
- ▶ La réduction de leur masse salariale s'obtiendra essentiellement grâce au départ à la retraite, moyennant des conditions très généreuses, de 15 000 employés.
- ▶ Un accord syndical pourrait permettre, en plus, d'embaucher 2 000 personnes supplémentaires : une conséquence heureuse de la solidarité.

POUR UN QUÉBEC ÉCONOMIQUEMENT SOLIDE :
UNE VRAIE SOLIDARITÉ
UN GRAND DÉFI RELEVÉ ENSEMBLE

Québec 

LE DEVOIR

LE MONDE

Espoir de solution à la crise albanaise

Berisha consent d'importantes concessions

L'inconnue: les insurgés accepteront-ils la nouvelle donne?

Jusqu'à présent, le président Sali Berisha avait refusé de gouverner avec l'opposition socialiste. Hier, il a changé son fusil d'épaule en acceptant la tenue d'élections anticipées et la formation, d'ici là, d'un gouvernement de coalition. Réactions positives de l'opposition socialiste, mais obstination possible de la part des insurgés.

REUTER

Tirana — Le président albanais Sali Berisha a consenti des concessions majeures à l'opposition hier en acceptant la tenue de législatives anticipées d'ici juin et la formation, d'ici là, d'un gouvernement d'union nationale chargé de conduire le pays à ce scrutin.

La trêve de 48 heures avec les rebelles ayant expiré hier à l'aube, le président albanais Sali Berisha, quelques heures plus tard, l'a prolongée d'une semaine. L'accord en neuf points passé avec les leaders de l'opposition à Tirana demande aux rebelles du sud de restituer d'ici une semaine les armes et munitions qu'ils détiennent.

Reste une inconnue: savoir si les insurgés accepteront la nouvelle donne, car jusqu'à hier, ils affirmaient ne pas vouloir dé-

poser les armes tant qu'ils n'auraient pas obtenu la démission de Berisha, réélu lundi dernier à un nouveau mandat de cinq ans par le Parlement dominé, à une majorité écrasante, par le Parti démocratique (droite au pouvoir).

Jusqu'à, Sali Berisha avait catégoriquement refusé de gouverner avec l'opposition socialiste. Hier, il s'est clairement prononcé pour un «gouvernement de réconciliation nationale»: «J'ai dit que tous les partis siègeraient. C'est clair.» D'ici une semaine, tous les éléments armés doivent avoir rendu leurs armes et leurs munitions», a-t-il ajouté.

Les premières réactions de l'opposition étaient très favorables. «C'est un très, très grand pas», a estimé Neritan Ceka, membre du Parti social-démocrate (gauche).

A Rome, le chef de la diplomatie italien-

ne, Lamberto Dini, devait décoller en soirée pour Tirana, à l'invitation du gouvernement et des chefs de l'opposition. Il rencontrera Berisha pour discuter des moyens de mettre en œuvre des élections démocratiques.

Les dernières législatives — vivement critiquées par l'opposition et des organismes internationaux comme l'OSCE pour fraude — remontent à mai dernier. Le Parti démocratique au pouvoir s'était adjugé 122 des 140 sièges du Parlement en dépit de toutes les protestations.

Les insurgés, qui contrôlent sept villes et une portion non négligeable du sud-ouest du pays, près de la Grèce, s'organisent et ne semblent a priori pas disposés à déposer les armes, malgré ces concessions. «Nous ne déposerons pas les armes tant que Berisha n'aura pas démissionné», avait affirmé dans le courant du week-end Agim Goxhita à la foule à Gjirokaster.

Dernière ville en date à tomber aux mains des insurgés, Gjirokaster, «ville-musée» de 22 000 habitants, est désormais sous le commandement de cet ex-général d'armée, passé du côté des rebelles. Il a été élu par un

conseil de 15 membres et a ordonné aux adolescents de rendre leurs armes et s'est engagé à sanctionner les pillards.

Goxhita, originaire de la ville, avait été contraint à quitter l'armée voici un an et demi sous la pression des éléments favorables au président Sali Berisha.

La chute de Gjirokaster, ville de 22 000 habitants d'où était originaire le numéro un communiste Enver Hodja, renforce la mainmise des insurgés sur toute une région allant, sur la «riviera», de Vlora, port de 80 000 habitants, à Sarande (environ 20 000 habitants) près de la frontière grecque.

Dans l'intérieur, les rebelles tiennent une région très montagneuse et des villes comme Gjirokaster dans la vallée du Drino, Malmala, et Tepelene, qui contrôle une étroite vallée. Ils sont fortement armés, notamment depuis la chute d'une base à Tepelene.

L'arsenal saisi dans cette localité de la vallée de la Vijose leur a fourni une dizaine de pièces d'artillerie lourde et les insurgés ont entre leurs mains une vingtaine de chars. Des barrages routiers ont été érigés en de nombreux endroits. Des pièces d'artillerie contrôlent la place de Tepelene.

Chrétien et musulmans unis dans le deuil

Le martyre de Loubna fait avancer l'intégration en Belgique

YVES CLARISSE
REUTER

Bruxelles — Le martyre de Loubna Benaissa, la fillette marocaine victime d'un pédophile qui a eu droit samedi à des obsèques quasi nationales en Belgique, a plus contribué à l'intégration des immigrés que des décennies d'action politique.

La cérémonie funéraire qui a eu lieu à la grande mosquée de Bruxelles et a été suivie à l'extérieur sur écran géant par 20 000 personnes et des millions de téléspectateurs en direct, a constitué le couronnement de ce phénomène.

«Loubna, tu m'as appris à connaître et à apprécier ta communauté qui me faisait si peur», a dit Marie-Noëlle Bouzet, la mère de la petite Elizabeth, portée disparue en 1989 comme une dizaine d'autres enfants belges ou immigrés introuvables.

«La Belgique, une fois encore, est un pays laboratoire», écrivait samedi le quotidien francophone La Libre Belgique. Elle est en passe de réussir, malheureusement dans la tragédie, l'intégration d'une population multiculturelle.

Dans la foule réunie dans le parc du Cinquantenaire où est située la mosquée, des milliers de musulmans avaient été rejoints par de très nombreux concitoyens émus aux larmes. Brandissant les portraits de Loubna, dont le cadavre en décomposition a été découvert mercredi dans la cave d'un garage visité par la police dès la disparition, en 1992, de la fillette âgée de

neuf ans, Belges et immigrés reprenaient parfois en chœur les «Allahou Akbar» lancés par l'imam.

«La religion musulmane et la religion catholique ont beaucoup de points communs», remarquait, tout étonnée, une dame belge d'âge mûr venue manifester sa solidarité.

L'écœurement de l'opinion devant la réédition, dans l'enquête sur la disparition de Loubna, des tragiques erreurs déjà commises dans les recherches sur le pédophile Marc Dutroux, aux domiciles duquel on a retrouvé en août les corps de Julie, de Mélissa, d'An et d'Eefje, n'est pas étranger à ce phénomène de solidarité spontanée entre victimes.

Le principal suspect de la mort de Loubna, Patrick Derocette, qui renfermait le corps dans son garage depuis quatre ans, était, tout comme Marc Dutroux, un pédophile récidiviste interrogé à plusieurs reprises par la police.

Dans le cas de Loubna, l'inertie quasi-totale des enquêteurs pendant une si longue période a parfois été expliquée par une certaine forme de racisme et même le premier ministre, Jean-Luc Dehaene, a dit samedi «craindre» que cela n'ait été le cas.

Mais le comportement des Benaissa, une famille marocaine originaire de Tanger, vivant chichement dans un quartier déshérité de Bruxelles, a écarquillé les yeux des Belges qui entretiennent parfois des relations tendues avec les immigrés. La fille aînée, Nabela, élue «Bruxelloise de l'Année» par un hebdomadaire local et détentrice d'un prestigieux prix de la Ligue belge des droits de l'Homme, est devenue une icône. Lors des auditions de la commission parlementaire d'enquête sur les disparitions d'enfants, elle a, ces mois derniers stupéfié la Belgique qui suivait massivement les retransmissions des débats.

Vêtue du traditionnel foulard islamique, cette brillante lycéenne de 19 ans a montré la face cachée de la communauté musulmane de Belgique — 300 000 personnes, dont 140 000 Marocains —, loin des clichés nés de l'ignorance réciproque. Interrogée presque quotidiennement par les télévisions du royaume, ses remarques assassines pour un système judiciaire défaillant ont toujours fait mouche malgré un ton mesuré. Même dans le deuil, cet étonnant petit bout de femme a su faire preuve d'un cran à toute épreuve.

Alors que des centaines de jeunes immigrés attaquaient à coup de pierres la maison communale (mairie) d'Ixelles, la commune où habitent à quelques centaines de mètres de distance les Benaissa et l'assassin présumé de Loubna, la police locale n'a dû son salut qu'à l'intervention de Nabela. Juchée sur un podium improvisé, elle a intimé aux révoltés l'ordre de respecter une minute de silence en l'honneur de sa sœur, apaisant immédiatement une situation explosive.

La jeune Marocaine ne manque d'ailleurs aucune occasion de rappeler que les «barrières linguistiques, communautaires ou religieuses» s'effacent devant l'horreur. «Tu es devenue l'enfant de tout un pays», a-t-elle déclaré à la grande mosquée.

Pour l'imam Abdelkélb Kably, directeur du centre islamique et culturel de Bruxelles, l'événement est historique. «Aujourd'hui, un nouveau chapitre de l'intégration a été écrit», a-t-il déclaré à la télévision RTL-TVI.

FRANCE

Nouvelle manifestation contre le projet Debré

REUTER

Paris — Plusieurs milliers de personnes ont une nouvelle fois manifesté hier à Paris pour exiger le retrait du projet de loi Debré sur l'immigration, qui revient demain au Sénat, en seconde lecture.

Des représentants des organisations de défense des droits de l'homme, comme Mouloud Aunit, du Mrap, ou Henri Leclerc, de la Ligue des droits de l'homme, des dirigeants syndicaux comme Michel Deschamps, de la FSU, et des intellectuels, tel Dan Franck et Régine Desforges, avaient pris place au premier rang du cortège.

Ils ont défilé aux côtés du porte-parole des sans-papiers africains de Saint-Bernard, Ababacar Diop, et du professeur Léon Schwartzberg. Dans le carré de tête figuraient également des dirigeants socialistes tels que l'ancien ministre du Travail, Martine Aubry, le président du groupe PS au Sénat, Claude Estier, ou le député Julien Dray.

Le cortège s'est ébranlé peu avant 15h30 de la place Denfert-Rochereau à destination de la place de la Bastille, derrière une banderole proclamant: «Tous ensemble pour le retrait du projet de loi Debré».

C'est la troisième manifestation organisée à Paris par les opposants au projet de loi Debré. Le 22 février, la première avait rassemblé plus de 30 000 personnes selon la police, au moins 100 000 selon les organisateurs. Le mardi 25, la deuxième n'avait réuni que 16 000 personnes selon la police et 30 000 selon les organisateurs.

Liberté de presse



EMIL VAS REUTERS

L'OPPOSITION SERBE a réuni hier 30 000 personnes au centre de Belgrade à l'occasion du sixième anniversaire des émeutes antigouvernementales de 1991 qui visaient, comme les manifestations de 1997, à réclamer la liberté de presse et la démocratie.

Liberté de presse

ce, un minimum d'installations (radars, système de communications) s'avère nécessaire sauf à faire des nouveaux adhérents des membres de second niveau.

Paris veut se rapprocher de l'Amérique latine

Paris (AP) — Le président Chirac a plaidé hier pour un renforcement des liens économiques entre l'Union européenne et l'Amérique latine, estimant que l'avenir de ce continent n'est pas en Amérique du Nord. L'avenir de l'Amérique du Sud «n'est pas dans l'axe Nord-Sud. Il est avec l'Europe, pour des raisons qui tiennent à l'Histoire et à la culture», a déclaré le chef de l'Etat dans un entretien accordé à RFI à l'avant-veille de son départ pour le continent sud-américain. Selon lui, l'Amérique du Sud ne doit pas «s'enfermer dans une intégration régionale exclusive», au risque de devenir «un morceau de l'ALENA», cette zone de libre-échange qui unit les Etats-Unis, le Canada et le Mexique. Jacques Chirac, qui visitera cinq pays en huit jours, a annoncé par ailleurs qu'il devrait se rendre dans les autres pays du continent «dans la première partie de l'année prochaine».

OTAN: les négociations progressent

Bruxelles (AFP) — Les négociations entre l'OTAN et la Russie progressent «positivement», ont déclaré hier soir dans un communiqué commun le secrétaire général de l'Alliance Javier Solana et le ministre russe des Affaires étrangères Evgueni Primakov à l'issue de leur troisième série de négociations qui a eu lieu ce dimanche à Moscou. Ces nouvelles discussions — les troisièmes depuis le début de l'année — sont intervenues alors qu'un sommet russo-américain est prévu le 20 mars à Helsinki entre les présidents Boris Eltsine et Bill Clinton, au cours duquel le chef d'Etat russe espère pouvoir constater l'existence d'un consensus sur l'OTAN. Depuis janvier, l'OTAN et la Russie ont beaucoup progressé sur le contenu du document, selon des diplomates. Parmi les divergences restant à régler, figurent la question de la forme du document, que Moscou voudrait «légalement contraignant» alors que l'OTAN ne le souhaite que «contraignant», et celle des infrastructures alliées. La Russie ne veut pas voir ces infrastructures s'étendre vers ses frontières lorsque l'OTAN accueillera de nouveaux membres issus d'Europe de l'Est. Pour l'Allian-

143 millions d'auditeurs écoutent la BBC

Londres (Reuter) — Cent quarante trois millions de personnes réparties dans 140 pays du monde écoutent chaque semaine les émissions du service mondial de la BBC. Selon les dernières statistiques publiées aujourd'hui par la BBC, ce chiffre est en hausse de trois millions par rapport à 1996. Le service mondial de la BBC, universellement réputé pour son sérieux et son objectivité, émet dans 45 langues depuis Bush House, à Londres. Il est financé par le Foreign Office. L'auditorat de la BBC est notamment en hausse en Pologne et en Afrique de l'Ouest francophone, mais en baisse au Nigeria et au Kenya. Trente-cinq millions de personnes, dont 1,3 million en Grande-Bretagne, écoutent chaque semaine le service mondial en anglais.

Attentat revendiqué

Taipeh (Reuter) — Un mouvement séparatiste de la province du Xinjiang, dans le nord-ouest du pays, a revendiqué l'attentat à la bombe de vendredi contre un autobus de Pékin, a annoncé l'agence de presse officielle de Taïwan CNA.

ZAÏRE

À la recherche des réfugiés de Tingi Tingi

MATTHEW TOSTEVIN
REUTER

Goma — Alors que la pression rebelle s'accroît sur Kisangani, que de nombreux habitants tentent de fuir, des représentants d'organisations humanitaires se sont lancés hier à la recherche de centaines de milliers de réfugiés rwandais et de déplacés zaïrois chassés par la guerre.

Les représentants de plusieurs agences de l'ONU et de Médecins sans frontières (MSF) se sont envolés à bord d'un avion de Goma, quartier général des rebelles dans l'est du pays.

Ils comptent survoler le camp de réfugiés abandonné de Tingi Tingi et les régions alentour. C'est la première fois que l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (ADFL) autorise des organismes d'aide à survoler des zones proches de la ligne de front.

«Notre mission est de savoir quelles bases peuvent être établies pour attirer les réfugiés et où il pourrait y avoir une présence permanente d'employés expatriés», a expliqué Paul Stromberg, porte-parole du Haut commissariat pour les réfugiés.

Tingi Tingi a été abandonné par quelque 170 000 réfugiés hutus rwandais et burundais le 28 février, huit jours avant l'arrivée des rebelles.

Certains se sont dirigés vers Ubundu, à 130 kilomètres au nord-ouest de Tingi Tingi, où le programme alimentaire mondial (PAM) a acheminé

65 tonnes de nourriture. D'autres vont vers Kisangani, la capitale du Haut-Zaïre, où la situation est tendue et confuse.

Selon plusieurs sources sur place contactées par téléphone, l'armée gouvernementale et des mercenaires serbes alliés ont installé des mines dans de nombreux secteurs, pièges mortels pour les rebelles mais aussi pour les civils.

Des voyageurs ont rapporté que des centaines d'habitants tentent de fuir à bord de pirogues, la ville étant le point de départ de la partie navigable du fleuve Zaïre. «Beaucoup de gens partent de nuit par le fleuve. J'ai passé la nuit sur le fleuve et j'ai vu de nombreuses pirogues descendre le courant», a déclaré un missionnaire.

D'autres sources déclarent que les troupes gouvernementales ont établi des barrages sur le fleuve et y arrêtent les embarcations. Environ 150 habitants plus chanceux, plus riches aussi, ont pu quitter la ville par avion samedi soir.

Certains ont fait état de combats au nord de la ville stratégique. Lors d'une conférence de presse samedi, le chef de l'ADFL Laurent Kabila a déclaré que ses troupes rencontraient une forte résistance autour de la capitale du Nord-ouest. Il a ajouté que ses troupes visaient aussi maintenant les provinces du Shaba et du Kasai.

Kabila a réaffirmé que les rebelles n'accepteraient pas le cessez-le-feu prévu par le plan de l'ONU à moins de l'ouverture préalable de négociations.

EN BREF

Cisjordanie: redéploiement retardé

Jérusalem (AFP) — Israël retarde le retrait de son armée d'une portion de territoire en Cisjordanie, prévu dans les prochains jours, à la suite de désaccords survenus entre Palestiniens et Israéliens lors d'une rencontre à haut niveau hier, a rapporté la radio publique israélienne. Selon la radio, une crise a éclaté hier soir au cours de la rencontre entre le chef de la diplomatie israélienne David Lévy et le «numéro deux» palestinien Mahmoud Abbas accompagné d'autres négociateurs. La délégation palestinienne a fait savoir aux Israéliens qu'elle n'acceptait pas leur décision de retrait de leur armée de seulement 9 % de zones rurales de Cisjordanie et qu'elle allait remettre le dossier au président de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat, a-t-on ajouté de même source. Toujours selon la radio, la partie israélienne a alors répondu que le redéploiement serait de ce fait retardé. Le porte-parole de la délégation israélienne, Aviv Shir-On, a affirmé à l'AFP que c'étaient les Palestiniens qui retardaient le retrait. «Ils doivent recevoir de nous du terrain, s'ils n'en veulent pas, alors ils retardent le retrait», a-t-il dit.

OTAN: les négociations progressent

Bruxelles (AFP) — Les négociations entre l'OTAN et la Russie progressent «positivement», ont déclaré hier soir dans un communiqué commun le secrétaire général de l'Alliance Javier Solana et le ministre russe des Affaires étrangères Evgueni Primakov à l'issue de leur troisième série de négociations qui a eu lieu ce dimanche à Moscou. Ces nouvelles discussions — les troisièmes depuis le début de l'année — sont intervenues alors qu'un sommet russo-américain est prévu le 20 mars à Helsinki entre les présidents Boris Eltsine et Bill Clinton, au cours duquel le chef d'Etat russe espère pouvoir constater l'existence d'un consensus sur l'OTAN. Depuis janvier, l'OTAN et la Russie ont beaucoup progressé sur le contenu du document, selon des diplomates. Parmi les divergences restant à régler, figurent la question de la forme du document, que Moscou voudrait «légalement contraignant» alors que l'OTAN ne le souhaite que «contraignant», et celle des infrastructures alliées. La Russie ne veut pas voir ces infrastructures s'étendre vers ses frontières lorsque l'OTAN accueillera de nouveaux membres issus d'Europe de l'Est. Pour l'Allian-

ce, un minimum d'installations (radars, système de communications) s'avère nécessaire sauf à faire des nouveaux adhérents des membres de second niveau.

Paris veut se rapprocher de l'Amérique latine

Paris (AP) — Le président Chirac a plaidé hier pour un renforcement des liens économiques entre l'Union européenne et l'Amérique latine, estimant que l'avenir de ce continent n'est pas en Amérique du Nord. L'avenir de l'Amérique du Sud «n'est pas dans l'axe Nord-Sud. Il est avec l'Europe, pour des raisons qui tiennent à l'Histoire et à la culture», a déclaré le chef de l'Etat dans un entretien accordé à RFI à l'avant-veille de son départ pour le continent sud-américain. Selon lui, l'Amérique du Sud ne doit pas «s'enfermer dans une intégration régionale exclusive», au risque de devenir «un morceau de l'ALENA», cette zone de libre-échange qui unit les Etats-Unis, le Canada et le Mexique. Jacques Chirac, qui visitera cinq pays en huit jours, a annoncé par ailleurs qu'il devrait se rendre dans les autres pays du continent «dans la première partie de l'année prochaine».

143 millions d'auditeurs écoutent la BBC

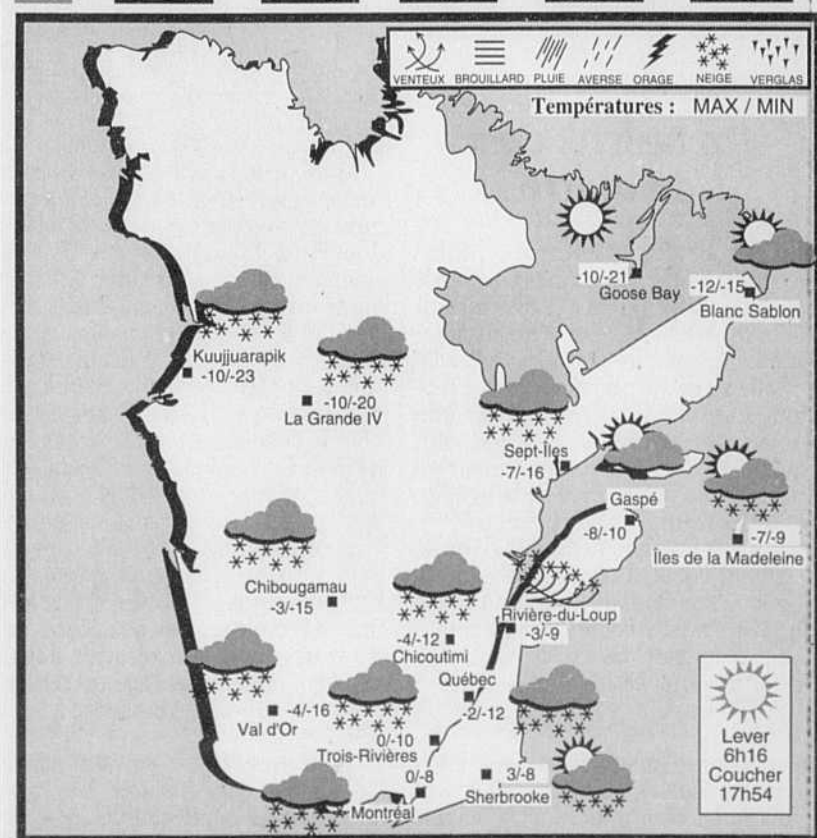
Londres (Reuter) — Cent quarante trois millions de personnes réparties dans 140 pays du monde écoutent chaque semaine les émissions du service mondial de la BBC. Selon les dernières statistiques publiées aujourd'hui par la BBC, ce chiffre est en hausse de trois millions par rapport à 1996. Le service mondial de la BBC, universellement réputé pour son sérieux et son objectivité, émet dans 45 langues depuis Bush House, à Londres. Il est financé par le Foreign Office. L'auditorat de la BBC est notamment en hausse en Pologne et en Afrique de l'Ouest francophone, mais en baisse au Nigeria et au Kenya. Trente-cinq millions de personnes, dont 1,3 million en Grande-Bretagne, écoutent chaque semaine le service mondial en anglais.

Attentat revendiqué

Taipeh (Reuter) — Un mouvement séparatiste de la province du Xinjiang, dans le nord-ouest du pays, a revendiqué l'attentat à la bombe de vendredi contre un autobus de Pékin, a annoncé l'agence de presse officielle de Taïwan CNA.

LA MÉTÉO D'ENVIRONNEMENT CANADA

	Aujourd'hui	Ce Soir	Mardi	Mercredi	Jeudi
MONTRÉAL	max 0	min -8	max -3	-11/-3	-12/-3



	Aujourd'hui	Ce Soir	Mardi	Mercredi	Jeudi
QUÉBEC	max -2	min -12	max -5	-14/-4	-16/-5

	Aujourd'hui	Ce Soir	Mardi	Mercredi	Jeudi
OTTAWA	max -2	min -10	max -2	-11/-3	-12/-3

Météo au soleil
1 900 565-4000
95c/minute
«La météo à la source»

É D I T O R I A L

Mirages postcommunistes

François Brousseau

L'Albanie, ou le grand mirage de l'Occident. L'Albanie, ou les Balkans en état d'explosion appréhendée. L'Albanie, ou le postcommunisme tragique. L'Albanie, ou l'imprévoyance congénitale de l'Europe. On peut en effet regarder sous plusieurs angles différents la véritable implosion sociale qui se déroule sous nos yeux depuis quelques semaines, à quelques encablures de la côte sud de l'Italie et de «l'Europe civilisée».

Peut-on passer, en quelques années et d'un simple coup de baguette magique, du communisme ultrastalinien de disette au capitalisme libéral d'abondance? Certains y ont cru: «Regardez l'Albanie», disaient-ils.

Le mirage. Pendant quelques courtes années, la petite Albanie, à la fois isolée et nichée en plein cœur des Balkans, a su projeter une image trompeuse. Sans que Tirana, ancienne capitale mondiale du marxisme-léninisme pur et dur, ne fût devenue à proprement parler un temple du capitalisme avancé, les quelques échos nous provenant d'Albanie prenaient une couleur résolument libérale.

On y tenait des élections libres, et malgré une pauvreté évidente le marché se développait peu à peu. L'aide étrangère — la plus élevée per capita au cours des dernières années en Europe — affluait, autant que les entrées financières de la diaspora environnante, qui représente une population égale à celle de la mère-patrie (3,2 millions d'habitants). Et ce président Sali Berisha, n'était-il pas l'enfant chéri des Américains ainsi que le garant d'une grande modération, notamment dans l'affaire du Kosovo qu'il s'est bien gardé d'envenimer à son profit?

C'est ainsi que, l'an dernier, lorsque parvinrent aux oreilles occidentales les premiers échos de fraudes électorales et d'intimidations violentes contre l'opposition, ils mirent un certain temps à effacer les idylliques images libérales de ce pays «libéré».

Le postcommunisme tragique. Cette crise éclatée à la suite d'un scandale de placements pyramidaux, où une fraction appréciable de la population avait mis toutes ses économies, avant de se rendre compte qu'elle avait été possédée par une poignée d'escrocs de haut vol.

Mais au-delà de cet incident hautement symbolique de la vision idyllique du capitalisme assimilé à une loterie où tout le monde gagne, les raisons de l'explosion sont à rechercher tout autant dans l'abyssal sous-développement de ce pays — hérité du communisme autarcique — que dans les mirages du «capitalisme facile pour tous». Dans ce pays, depuis cinq ans, on a littéralement brûlé des écoles... pas par idéologie, mais pour utiliser leurs matériaux comme combustible!

Le mouvement de protestation qui a pris le contrôle, dans la violence, de quelques villes du sud de ce minuscule pays côtier, est hétéroclite: s'y retrouvent, pêle-mêle, les floués de l'escroquerie des sociétés pyramidales, les mafieux locaux (dont certains sont inspirés, dit-on, d'Italie), les nostalgiques de l'ordre communiste... Ajoutons-y une opposition socialiste furieuse à bon droit d'avoir été littéralement volée lors des élections de 1996.

L'Europe aveugle. Il y a bientôt dix ans, alors qu'un certain Slobodan Milosevic — alors inconnu à l'étranger — commençait, dans différents rallies incendiaires, à ranimer la flamme conquérante de la nation serbe, l'Europe communautaire se montrait

incapable de voir venir la tempête qui s'annonçait.

Commençait alors une série de ratés qui allaient discréditer durablement l'image de marque du Vieux Continent sur la scène diplomatique: dans la crise croate et dans la crise bosniaque, ses interventions furent systématiquement en retard sur les événements, et ne purent jamais prévenir les massacres et les conquêtes.

Devant le drame albanais, l'Europe semble une fois de plus fidèle à elle-même. Elle a joué jusqu'au bout la «carte Berisha», alors que depuis un an le caractère «démocrate» de cet héritier non avoué de la dictature (qui fut le médecin personnel du super-stalinien Enver Hoxha, en plus d'être, vingt ans durant, membre du secrétariat du Parti communiste albanais) est de plus en plus contredit par les faits.

Au contraire de celles de 1992, les élections législatives de mars 1996 ont été entachées de tellement d'irrégularités en faveur du Parti démocratique de M. Berisha, que même un allié étroit et omniprésent comme Washington s'est mis à multiplier les mises en garde et les appels au redressement. Mais en Europe, rien n'y a fait: il fallait à tout prix ménager le «bon docteur Berisha», selon le principe du moindre mal. L'opposition du Parti socialiste albanais (ex-communiste) n'était-elle pas l'héritière directe de l'affreux régime Hoxha?

L'embrassement des Balkans? On a dit et répété que la violence «traditionnelle» de ce sous-continent, illustrée par les récentes guerres de Croatie et de Bosnie-Herzégovine, risquait à tout moment de s'étendre. N'y avait-il pas la Grèce, sympathisante traditionnelle de la Serbie? Le Kosovo albanophone à 90 %, étouffant sous l'occupation serbe? La Macédoine totalement enclavée, aussi ethniquement bigarrée que l'Inde son nom, tirée à hue et à dia entre Grèce, Serbie, Bulgarie et Albanie?

Et pourtant, l'explosion n'a pas eu lieu. Depuis 1991, les flammes ont été soigneusement circonscrites à la Croatie et à la malheureuse Bosnie. Les prophètes d'un embrassement balkanique de dimensions continentales ont, jusqu'à maintenant, eu tort. Se pourrait-il que les derniers avatars albanais leur donnent enfin raison?

Il y a certes des raisons pour le croire. Le chaos en Albanie peut remettre à l'ordre du jour la question du traitement par Belgrade des Albanais du Kosovo, ou encore celle de la minorité grecque en Albanie. Mais la crise actuelle est d'abord une crise nationale aux répercussions régionales, plutôt que l'inverse. Le travail des officines diplomatiques consiste actuellement à circonscrire cette crise, pas à trouver des solutions globales à des problèmes globaux: il ne faut pas trop en demander aux diplomates!

Ce qu'elles veulent, c'est redonner un semblant d'ordre à ce pays qui semble glisser — l'image a circulé depuis quelques jours — dans une anarchie «à la somalienne», sans queue ni tête. Et pourtant, par ses excès, par son caractère caricatural, la crise albanaise paraît bien emblématique des naïvetés de l'après-communisme, tout autant que des effets pervers du «libéralisme panacée».

L E T T R E S

Du beurre, c'est du beurre

Qu'ouïs-je? Que lis-je? On veut mettre en jaune notre margarine et ce serait déjà fait sans l'UPA qui défend son beurre. Mais que veut cette coalition (tout peut arriver): comment allons-nous démêler le beurre de la margarine, s'ils sont de la même couleur? C'est la santé des gens en santé qui est en jeu.

Un peu d'imagination, messieurs nos législateurs! Pourquoi pas la margarine en bleu poudre, rose «nana», vert jade, lilas, gris souris? Nous l'accepterions même en daltonien, c'est tellement «in», mais de grâce pas en jaune.

Je me fais de la bile juste à penser que je pourrais consommer du beurre par erreur.

O. Pouliot

Montréal, 27 février 1997

La vieillesse et l'intelligence

Quelle belle inspiration pour l'humanité! Jeanne Calment, notre doyenne, dont on dit qu'elle est, à 122 ans, «toujours aussi brillante au niveau cérébral», est véritablement source d'émerveillement. Ceux qui s'imaginent que l'intelligence s'émeuse avec l'âge devront re-

mettre leurs préjugés en question.

Mais Mme Calment n'est pas le seul exemple en son genre. Plusieurs génies tels que Léonard de Vinci, dont l'imagination débordante impressionnait toute l'Europe alors qu'il était sexagénaire; Newton, qui était encore d'une extrême lucidité en dépit de ses 80 ans bien sonnés; Verdi qui composait des opéras révolutionnaires à 81 ans; Hugo qui, à 80 ans, corrigeait encore ses chefs-d'œuvre; Le Titien, qui avait également plus de 80 ans lorsqu'il a commencé sa Pietà; Renoir qui, malgré de graves handicaps physiques, peignait encore comme un grand maître à 80 ans; Picasso, qui était en pleine période créatrice à 90 ans; et j'en passe, sont des phares qui doivent servir d'inspiration à tous ceux qui croient que l'âge est responsable de leur dégénérescence mentale.

Non, c'est l'oisiveté qui entraîne la dégénérescence mentale, pas l'âge. Les facultés intellectuelles peuvent décliner à 20 ans, selon qu'on les utilise ou pas.

Aussi, on ne saurait trop souligner l'importance de se sentir utile à la société. C'est la raison pour laquelle je m'inscris en faux contre ceux qui dénoncent les mesures visant à faire travailler les assistés sociaux.

À 73 ans, j'estime que je suis en droit de proposer la recette qui a préservé mes facultés mentales, ma santé physique et ma joie de vivre. C'est que vouloir me rendre utile à la société a toujours été pour moi une obsession.

Après ma carrière de scientifique, je me suis toujours amusé à aider les jeunes à s'intéresser à la science; mes petits-enfants viennent souvent me demander conseil sur des tas de sujets et ma disponibilité est indéfectible.

Et je dois ajouter, pour compléter la recette, que je suis végétarien (comme Newton, Léonard de Vinci et Hugo) depuis l'âge de 36 ans, et que mes meilleures performances intellectuelles sont survenues après avoir délaissé le régime carné. Aussi, la cigarette et l'alcool me répugnent.

Armand Côté

Montréal, 24 février 1997

L'immunisation internationale

Depuis le milieu des années 1980, le Canada participe à un effort international d'immunisation contre la rougeole, le tétanos, la coqueluche, la diphtérie, la tuberculose et la polio.

Grâce à plusieurs efforts concertés, le taux de couverture vaccinale global est passé de 20 % à 80 % en dix ans. Le Sommet mondial pour les enfants de 1990 a fixé l'objectif de couverture à 90 % pour l'an 2000.

Le Programme canadien d'immunisation internationale est coordonné par l'Association canadienne de santé publique et coûte six millions annuellement, sur un budget d'aide au développement de deux milliards.

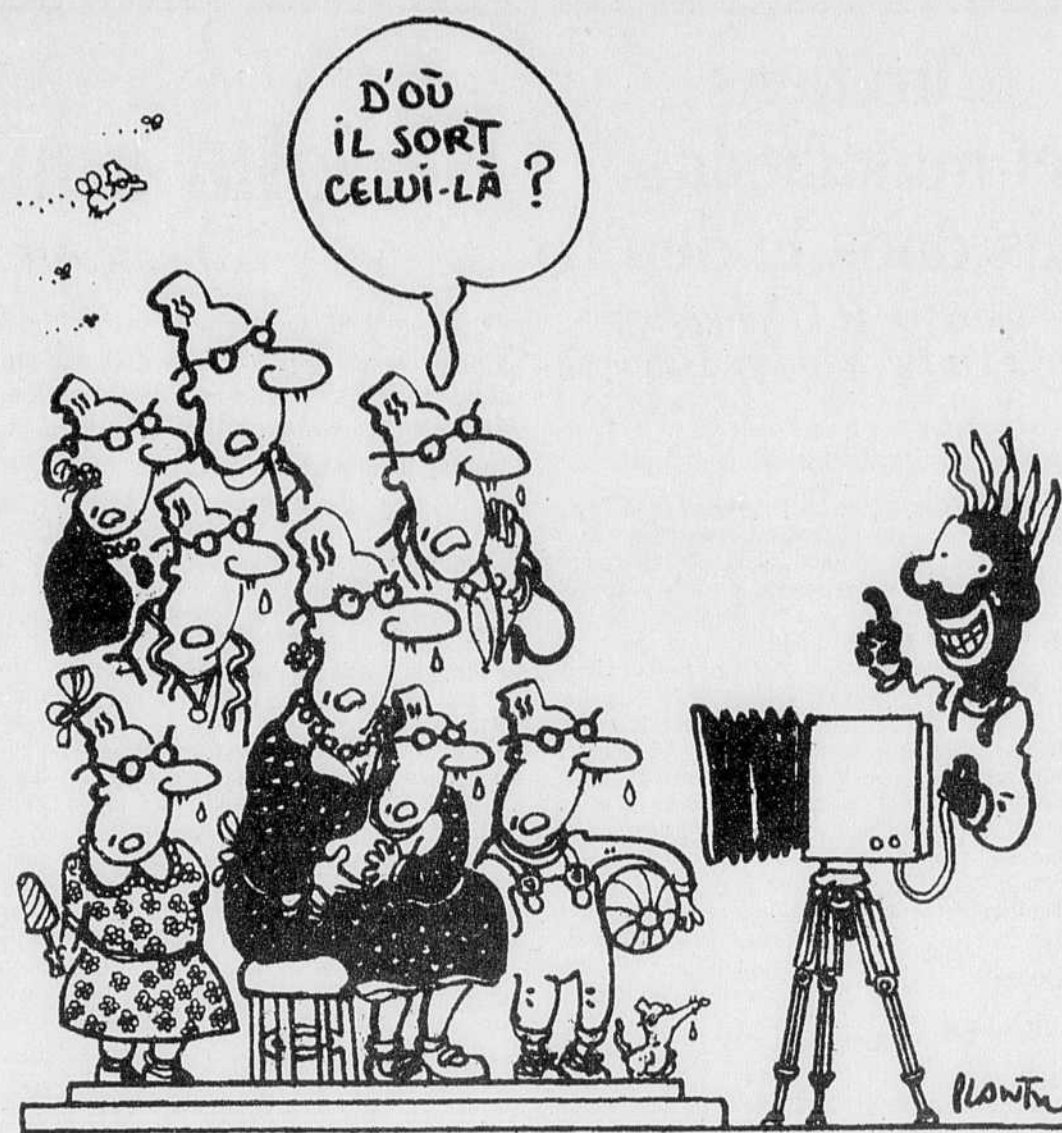
Cette association vient de publier un livre sur les leçons du programme. On y apprend que les programmes d'immunisation sauvent la vie de 3,2 millions d'enfants chaque année et que chaque jour, 5000 enfants meurent faute d'avoir été vaccinés.

Or, le programme canadien arrive à échéance au printemps. Vu l'importance de l'enjeu, vu les résultats obtenus, vu les coûts si modestes, le gouvernement doit assurer que le Programme canadien d'immunisation internationale se poursuivra.

Pierre Poulin

Hull, 26 février 1997

Les promesses et les dangers du clonage



LE MONDE

Lueur d'espoir

Au moment même où de fabuleux moyens de communication mettent à la disposition des maîtres des possibilités de propagande sans précédent, l'étude du langage, du point de vue de ses capacités à créer le réel pour en donner des versions convaincantes, tend à disparaître, notamment du cursus scolaire où l'on observe aussi un déclin des savoirs langagiers de base permettant une forme d'autodéfense intellectuelle.

On ne le sait pourtant que trop, depuis au moins les sophistes de l'Antiquité: le langage n'est pas innocent. Chomsky fait par exemple remarquer combien, dans les médias américains, l'emploi des modes passifs est fréquent pour décrire des atrocités dont le gouvernement est responsable: «Des massacres ont eu lieu...». Comme ça. Des massacres ont eu lieu, la pomme est tombée...

Le choix du vocabulaire est aussi crucial. Que peut bien signifier «création d'emplois», depuis des lustres, sinon la recherche de profits pour quelques-uns? Et «mondialisation», tiens? Que signifie désormais, à l'âge de l'économie de casino et des corporations transnationales, ce rêve d'une unification de l'humanité autrefois portée par une gauche généreuse, sinon l'exploitation d'une part de plus en plus grande de l'humanité au profit de quelques-uns?

Il faut porter la plus grande attention aux mots. En France, ces jours-ci, les opposants à la loi Debré, qui visait à faire de tout citoyen un délateur potentiel, l'ont appris à leurs dépens. On leur a amèrement reproché d'avoir rapproché la loi Debré de la législation du régime de Vichy. Par filage de métaphore, on en arrive ainsi à suggérer l'identification des charters ramenant chez eux des étrangers en situation irrégulière aux trains en partance pour les camps de la mort. Ce qui est certainement excessif. Et fort malhabile, stratégiquement parlant: à trop crier au loup...

Il n'empêche: le politique est aussi affaire de tendances et de perceptions de tendances.

Comment nier qu'il se passe en France, à l'heure actuelle, des choses troublantes pour qui garde en mémoire les années noires de l'occupation allemande? Ce déni des droits de l'homme, jusqu'où ira-t-il? Il y a lieu et il est sain de s'en inquiéter.

Chez nous, à mon avis, une discussion est en cours, en sous-texte de ce qui s'écrit dans les médias. Elle concerne le vocable «néolibéralisme» et la légitimité de son usage quand on l'applique aux actuelles politiques des gouvernements Bouchard et Chrétien.

Les idéologues de service, ceux que Langevin appelait les «intellectuels à gages», multiplient les déclarations: foutaise que de parler de néolibéralisme pour qualifier les orientations politiques du gouvernement du PQ; ce n'est pas la «révolution du bon sens» de Harris qui se déroule au Québec, ni celle de Klein; il est faux de penser que le redressement budgétaire québécois — ou canadien — se fait sur le dos des plus démunis. Et ainsi de suite.

Tout cela au moment même où commence à sauter aux yeux que Klein ou Harris ou Chrétien ne font rien d'autre que de se plier au nouvel ordre mondial imposé par les maîtres et de transférer du fric vers le secteur privé; au moment où Edward Herman n'hésite pas à faire figurer Harris sur sa liste des plus grands salauds en exercice dans le monde; au moment où Lucien Bouchard, obsédé par le déficit et qui va peut-être en passer par la loi spéciale qu'il a maintenue suspendue au-dessus des têtes des syndicats, nous dit sa grande amitié pour Mike Harris. On multiplierait les exemples à l'infini.

Les intellectuels à gage ont du boulot. Il en faudra du tortillage de mots et de chiffres pour nous faire croire que le vent du néolibéralisme, comme par miracle, ne souffle pas par ici. Pour nous convaincre que la grande menace qui nous guette n'est pas la mondialisation et le refus et l'incapacité de nos politiques à y faire face dans l'intérêt collectif, mais bien le néoconservatisme ou le souci trop grand qu'auraient certains des droits de l'homme,

avec leur attachement teinté de sensibilité à de vieilles idées comme la justice, la démocratie, l'égalité et ainsi de suite.

Quoi qu'on en dise, il y a bien une tendance forte à l'échelle de la planète. Mondialisation et néolibéralisme, correctement compris et définis, la décrivent pour ce qu'elle est: un fabuleux effort pour priver la démocratie de toute substance en permettant le retour en force d'un capitalisme prédateur par lequel l'État ne sert plus qu'à subventionner les riches et à remettre la population à sa place. Il y a bien cette tendance, vers le servage et l'aliénation du plus grand nombre.

Et aussi, fort heureusement, une contre-tendance qui repose sur une compréhension par les exclus de partout que leurs destinées sont liées.

Ce mouvement de grève en cours en Europe, chez Renault, ce débrayage simultané, à l'échelle d'un continent, d'employés d'un mégamargoulin en est le meilleur exemple. Et il y a de quoi réjouir: on a débrayé par solidarité avec les employés de Renault-Belgique, sauvagement mis à pied après avoir tout fait pour le bon créateur d'emplois.

Même les employés de Renault-Espagne sont sortis, eux dont les yeux se dessillent aujourd'hui. Car Renault-Espagne avait récemment fait à ses employés le cadeau suivant: à la fin de sa carrière, le père peut refiler son emploi à son fils. Les employés, comme tous ceux à qui j'ai raconté la chose, trouvaient l'idée géniale. Le servage, ça vous dit quelque chose?

◆ ◆ ◆
Une lecture. Comme il reste actuel, Platon, l'ennemi des sophistes; et Socrate, donc, l'inventeur de la définition. Chez Garnier Flammarion, depuis quelques années, on propose de nouvelles traductions des œuvres de Platon. Avec notes, appareil critique et tout le bataclan. Deux volumes viennent de paraître: Lachès et Eutyphron, par Louis-André Dorion de l'UdM, et Apologie de Socrate et Criton, par Luc Brisson, ce Québécois œuvrant au CNRS de France. Platon, Socrate et l'érudition actuelle les concernant à la portée de tous les cerveaux et de toutes les bourses: un régal.

À P R O P O S

...d'une allocation pour enfants non imposable

Actuellement les allocations d'aide aux familles sont considérées comme des crédits d'impôt remboursables et ne sont pas comptabilisées dans le revenu des contribuables. La nouvelle allocation unifiée pour enfants sera traitée de la même façon sur le plan fiscal et, par conséquent, ne sera pas soumise à l'impôt sur le revenu. Ainsi, elle n'aura pas à être signalée dans les déclarations de revenus provinciale et fédérale.

L'allocation pourra être révisée en cas de fraude, de faus-

se déclaration et de rectification postérieure à la déclaration de revenus. Le cas échéant, les sommes versées en trop pourront être compensées à même les versements de l'allocation unifiée pour enfants de l'année courante ou récupérées selon les mécanismes habituels de recouvrement du ministère du Revenu.

Politique familiale, Gouvernement du Québec, janvier 1997

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSAFON

Directeur artistique ROLAND-YVES CARIGNAN

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

FAISCEQUEDOIS

IDÉES

Décloisonnement et nouveaux modes de distribution des produits et services financiers

À vos risques et périls

Le professionnalisme des intermédiaires est le pivot de la protection des consommateurs

PAUL-ANDRÉ SIMARD
Courtier d'assurances et président
de l'Association des courtiers
d'assurance de la province de Québec
(ACAPQ)

SERGE LYRAS
C. d'A. A. et président du conseil
de l'ACAPQ

L'Association des courtiers d'assurance de la province de Québec (ACAPQ) a pour mission de protéger le public et d'assurer l'encadrement et la discipline des 5300 courtiers d'assurance de dommages du Québec.

Dans le débat qui fait rage présentement autour de la révision de la Loi sur les intermédiaires de marché et du rapport Baril, l'un des arguments souvent mentionné est que l'essor des nouveaux modes de distribution des produits d'assurance comme le marketing direct, le télémarketing et la vente électronique fait graduellement disparaître les agents et les courtiers au profit de nouveaux types d'intervenants (téléphonistes, inscriptions par la poste, machines électroniques).

Sur la base de cet argument, certains avancent que le modèle actuel de protection du consommateur, fondé sur la responsabilisation de l'intermédiaire — défini de façon étroite comme étant un agent ou un courtier — est inadéquat et qu'il doit être remplacé par une formule de responsabilisation impliquant, en plus des agents et courtiers, les compagnies qui fabriquent les produits d'assurance. Cette idée a notamment donné naissance à la proposition gouvernementale de créer un organisme unique de réglementation composé à la fois d'intermédiaires de marché, de représentants de compagnies d'assurances et de consommateurs. Derrière cette formule se profile aussi le désir de donner aux intervenants de l'assurance des responsabilités étendues en matière d'autorégulation du secteur, selon la formule du «duty of care» que les grandes compagnies s'approprient de plus en plus pour échapper à la réglementation par l'État.

Cette façon de présenter les choses est trompeuse. L'essor de nouveaux modes de distribution comme le télé-

marketing ou la vente électronique n'est pas contradictoire avec le principe de l'intermédiation certifiée et contrôlée en vue de protéger le public. En effet, l'un et l'autre n'ont pas à être mis en opposition car quelle que soit la forme, traditionnelle ou nouvelle, que prend la distribution, il y a toujours un intermédiaire impliqué dans la transaction. Cette personne peut être un agent, un courtier, un préposé au télémarketing ou un préposé aux inscriptions postales, mais elle existe en chair et en os. À notre avis, qui que soit cette personne, elle doit posséder les qualifications nécessaires, être indépendante professionnellement, dotée d'un code de déontologie et responsable de ses actes.

L'indépendance professionnelle des intermédiaires et leur responsabilisation face à leurs actes constituent les éléments clés de la protection des consommateurs en matière d'assurance. Il serait très téméraire de favoriser l'essor des nouveaux modes de distribution sans s'assurer en même temps que les personnes qui interviennent dans ces nouvelles formes de transactions ne soient elles aussi, comme les agents et les courtiers traditionnels, des personnes professionnellement conscientes de l'importance des actes qu'elles font et formellement encadrées par un organisme de réglementation et de discipline.

Pour ce faire, il faut garantir l'indépendance professionnelle des intermédiaires par rapport aux fabricants de produits. Cette indépendance ne saurait se développer dans un contexte où la réglementation les concernant serait, ne serait-ce que partiellement, confiée aux fabricants eux-mêmes. Il faut maintenir un sain équilibre des forces. Tenter de réunir en une seule instance réglementaire toutes les parties, c'est condamner la notion d'indépendance professionnelle des intermédiaires à disparaître totalement au profit d'une vision où les compagnies domineraient, sans contrepartie efficace, la réglementation touchant la protection du consommateur. Cette possibilité, évoquée comme hypothèse de travail par le gouvernement, déresponsabiliserait les intermédiaires; elle doit être écartée. Si la responsabilisation accrue des compagnies est un objectif primordial aux yeux du gouvernement, il vaudrait mieux envisager un mécanisme de responsabilisation spécifique aux compagnies. Ce genre de mécanisme existe toutefois déjà, au moins en partie, à travers la surveillance et les contrôles de l'inspecteur général des institutions financières.



L'assurance-voyage, en apparence un produit simple, comporte dans les faits de nombreuses exceptions.

Deux exemples

Pour se convaincre que la présence d'intermédiaires professionnels indépendants est fondamentale dans le domaine de l'assurance, il suffit d'examiner deux expériences bien connues de produits qui peuvent être vendus par des personnes autres que des agents ou des courtiers certifiés et encadrés: l'assurance voyage et l'assurance hypothèque.

L'assurance-voyage est en apparence un produit simple. Mais c'est un produit qui comporte, dans sa forme la plus courante, de nombreuses exceptions. En matière d'assurance, qui dit exceptions dit aussi mauvaises surprises en cas de sinistre. La plupart des personnes qui ont des malades préexistants ne devraient acheter, en matière d'assurance-voyage, que des produits adaptés à leur condition. Toutefois, aucune vérification sérieuse n'est faite au moment de la vente des produits pour déterminer avec précision le besoin du voyageur. Cela mène souvent à des litiges entre l'assuré et l'assureur. Si les assurances-voyages étaient vendues par des personnes responsabilisées et certifiées, celles-ci n'auraient d'autre choix que d'établir avec précision les besoins du client, car en cas de sinistre, ils pourraient être tenus

responsable de ne pas l'avoir fait.

Le cas de l'assurance-hypothèque est encore plus flagrant. Les agents hypothécaires ne vérifient pas l'assurabilité des assurés au moment de la transaction hypothécaire. Il y a eu plusieurs cas, au cours des dernières années, d'assurés sinistrés qui se sont fait dire qu'ils n'avaient jamais été assurables, même s'ils avaient toujours payé leurs primes. Il est tout à fait inhabituel de ne pas procéder à une telle vérification pour une assurance aussi importante. Là encore, la présence d'un intermédiaire certifié et responsable de ses actes entraînerait une vérification sur l'assurabilité de l'assuré avant la transaction ou une mise en garde sur les conditions particulières applicables à ce genre de produits. Le consommateur pourrait alors choisir, à la lumière de ces restrictions, de contracter une autre forme d'assurance, comme une assurance-vie traditionnelle supplémentaire pour se protéger contre les mauvais coups du sort.

Ces deux exemples illustrent bien les risques que le consommateur court à travers des modes de distribution qui ne font pas intervenir un professionnel responsable de ses actes. Il mettrait surtout en évidence la nécessité de miser encore davantage

sur l'indépendance professionnelle des intermédiaires. Cette indépendance constitue toujours le meilleur moyen d'assurer naturellement le développement du professionnalisme dans le domaine de l'assurance. Le professionnalisme est ici, en l'occurrence, le pivot même de la protection du consommateur.

Ainsi, il n'y a pas d'opposition entre l'essor des nouveaux modes de distribution et la protection du public, à condition que le principe de l'intermédiation soit préservé. Les employés qui reçoivent et traitent les demandes des clients par ces modes de distribution doivent avoir les qualifications nécessaires pour répondre adéquatement aux besoins et interrogations des consommateurs. Ils doivent également pouvoir être reconnus comme responsables et poursuivis en discipline, le cas échéant, si leurs conseils ou leurs informations portent préjudice au consommateur.

L'indépendance professionnelle d'intermédiaires qualifiés est la meilleure façon de s'assurer que les nouveaux modes de distribution ne représenteront pas, par rapport aux modes traditionnels, des risques supérieurs pour les consommateurs québécois.

Universités

Pour une nouvelle définition

SIMON BERTHAUME
Étudiant au cégep
Édouard-Montpetit

Un discours nouveau fait son apparition chez les chômeurs diplômés (Julie Laberge, 28 novembre 1996, et Daniel Barrette, 14 février 1997). Leur idée première est de restreindre l'admission dans les domaines où l'emploi se fait rare. Ensuite, ils demandent une meilleure concertation entre la formation universitaire et les besoins du marché du travail. Bien sûr, leur but est d'empêcher une accumulation de ces nouveaux sans-emploi. Cependant, cette mesure va à l'encontre de la fonction première de l'université: apprendre.

Les mesures proposées par Mme Laberge et M. Barrette ne collent pas à la nouvelle réalité sociale. D'abord continger les secteurs où les chômeurs abondent est contraire à l'idée d'enseignement supérieur. L'université est avant tout un lieu d'apprentissage et non un formateur pour le marché de l'emploi. De plus en plus tôt, l'école nous force à nous diriger vers le travail au lieu de nous y accompagner. Exigeant des choix de carrière, et ce, dès le secondaire, le système d'éducation ressemble davantage à un système de formation. On n'apprend malheureusement plus pour le plaisir d'apprendre. Quant à l'autre proposition, je suis d'accord pour dire qu'il est important de moderniser le contenu des cours, mais il faut faire attention de ne pas modeler les finissants pour une quelconque compagnie. En plus de diminuer la généralité du contenu des cours, on risquerait de favoriser telle ou telle compagnie ayant peut-être fait un don à l'université.

L'erreur de ces chômeurs diplômés est de considérer l'université comme formatrice d'emploi. Leur diplôme en poche, ils attendent un emploi directement relié à la matière de leur cours. Le Québec n'a évidemment pas besoin de mille critiques politiques. Sans emploi, ils se sentent inutiles et brimés, certains allant jusqu'à proposer la fermeture de programmes universitaires. M. Barrette écrit: «Pourquoi continuer à former des penseurs et des chercheurs alors que leurs rêves seront détruits, faute d'emplois pour eux?» Il est important de discerner rêve de carrière et connaissance. Son baccalauréat en science politique lui a avant tout, j'en suis sûr, permis de développer sa personnalité, et c'est cet aspect de l'éducation qui est souvent négligé. De nos jours, on étudie pour un emploi avant d'étudier pour le plaisir d'apprendre.

Il est important de moderniser notre vision de l'enseignement supérieur et du marché de l'emploi. (Ma)heureusement, il est fini le temps où une formation universitaire garantissait un emploi. Malheureusement car notre formation est plus compliquée, mais heureusement, car elle colle davantage à notre personnalité.

De nos jours, le monde du travail considère l'université comme une facette de l'apprentissage parmi d'autres. M. Barrette l'affirme lorsqu'il dit que son baccalauréat en science politique a peu de valeur. Les employeurs recherchent désormais des candidats ayant des expériences de vie au détriment peut-être d'une longue formation. De plus, l'erreur commise aujourd'hui est de définir sa vie selon son emploi. Rien n'empêche de poursuivre une carrière, surtout en sciences sociales, tout en travaillant «dans un entrepôt ou dans une pizzeria». Que ce soit à travers les pages de ce journal ou en s'impliquant dans des organismes, le diplômé continuera à combler des besoins qui l'ont poussé dans son domaine. Il serait également dommage d'oublier que le trop-plein de diplômés, ajouté à la diminution des carrières déjà tracées, a amené une nouvelle vague côté emploi: le travailleur autonome plus libre de l'orientation de sa carrière. La nouvelle réalité de l'emploi exige la capacité de créer son avenir.

Contingenter les domaines où le chômage est très présent est à mon avis une erreur. En plus d'interdire l'accès à ceux qui sentent le besoin d'augmenter leurs connaissances, cela reflète l'idée trop répandue selon laquelle l'école dicte l'emploi. Cette pensée mène, comme pour Daniel Barrette, à prétendre que former des penseurs chômeurs est une perte d'argent et d'énergie. Pourtant, depuis toujours, l'université a été un lieu de haut savoir. On aurait tendance à croire que les universitaires, possédant plus de connaissances, seraient mieux préparés à affronter le monde du travail. Quel désappointement de les voir aussi fragiles et sans ressources lorsque la dure réalité fait son œuvre!

Le Québec doit maintenir son avance

Les droits et la protection des consommateurs passent avant tout

En décembre dernier, la Commission du budget et de l'administration a déposé son rapport à la suite des consultations particulières concernant le rapport quinquennal sur la mise en œuvre de la Loi sur les intermédiaires de marché. Le Mouvement Desjardins et plusieurs autres intervenants de l'industrie des services financiers se sont opposés aux conclusions du rapport qu'ils jugent rétrograde. L'enjeu est pourtant de taille pour les consommateurs qui désirent plus que jamais exercer leur libre choix du lieu, du moment et de la façon dont ils entendent se procurer les produits et services financiers dont ils ont besoin. L'opinion qui suit est celle du directeur général de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec, John Harbour.

JOHN HARBOUR
Directeur général de la Confédération
des caisses populaires
et d'économie Desjardins du Québec

Après plusieurs jours de consultations, nous étions impatients, au Mouvement Desjardins, de lire le rapport de la Commission du budget et de l'administration, un document qui se voulait porteur de la pensée de députés qui, tout au long des auditions, ont été manifestement très préoccupés par la protection des consommateurs. Nous en avons donc pris connaissance, avec empressement, mais la teneur du rapport nous a étonnés et profondément déçus.

Un retour nostalgique au passé

En effet, comment expliquer et comprendre un rapport dont les recommandations appuient une vision de la distribution des produits et services financiers qui favorise un certain retour nostalgique au passé, laissant très peu d'ouverture à de nouveaux modes de distribution qui évoluent selon les besoins des consommateurs et des technologies?

Pourtant, dans son introduction, le rapport quinquennal du ministre des Finances place au

cœur du débat la réalité qu'est la mutation de l'industrie des produits et services financiers qui doivent répondre aux besoins en évolution de la population. Nous croyons que ce rapport expose clairement les questions actuelles de la distribution des produits et services financiers, propose des avenues de solutions pour les régler, tout en rappelant les enjeux qui les accompagnent.

Il n'était alors pas question de choisir entre le passé et un futur qui en serait une pure prolongation, mais bien de proposer diverses solutions ingénieuses pour susciter une discussion franche et complète qui doit aider à formuler ultérieurement une législation plus adéquate et mieux adaptée aux besoins d'aujourd'hui et de demain.

Malheureusement, nous ne pouvons que constater que le rapport de la Commission du budget et de l'administration s'éloigne de la problématique soulevée par le ministre et, ce faisant, apporte une réponse qui fait abstraction des véritables enjeux de ce dossier pour tous les intervenants du milieu financier québécois, incluant les consommateurs. Il prend le contrepied de celui du ministre en présentant des recommandations qui feraient reculer le Québec au lieu de lui permettre de relever résolument le défi du changement.

Le libre choix des consommateurs

Au Mouvement des caisses Desjardins, nous croyons qu'il faut laisser aux consommateurs le libre choix du lieu, du moment et de la façon dont ils entendent se procurer les produits et services financiers dont ils ont besoin, à leur convenance: dans une institution financière à vocation décloisonnée, par correspondance, à un guichet automatique, à domicile, chez un intermédiaire ou à quelque endroit qui est pour eux le plus adéquat. En clair, le Mouvement Desjardins veut le décloisonnement du système de distribution des produits et services financiers.

Mais ce décloisonnement doit se faire dans le respect des droits des consommateurs et des mesures appropriées doivent être prises pour assurer leur protection. À cet égard, il est malheureux que le rapport de la Commission n'ait pas retenu l'idée de créer un poste d'ombudsman, comme le proposait le ministre et tel qu'appuyé par le Mouvement des caisses Desjardins. De son côté, le gouvernement a un rôle important à jouer pour veiller à ce que les intermédiaires soient qualifiés, que l'offre de services détermine clairement le producteur de chacun des services et que le consommateur soit informé des différents permis détenus par l'intermédiaire dans le cadre de l'offre de services.

Les consommateurs ont été les grands gagnants de la première phase du décloisonnement, amorcée en 1989. C'est pourquoi nous souhaitons que le gouvernement maintienne le cap et aille plus loin en élargissant le décloisonnement au volet de la distribution des produits et services financiers. Cela nous permettra de



John Harbour en 1992.

ARCHIVES LE DEVOIR

répondre le plus adéquatement possible aux besoins de nos membres en leur offrant des produits et services de qualité et au meilleur coût.

Il appartient au gouvernement du Québec d'apporter à sa législation touchant son secteur financier un renouveau qui permette aux institutions québécoises et aux intermédiaires de marché de s'adapter à l'évolution irrésistible des besoins des consommateurs et d'ainsi préserver sa compétence sur un secteur de la distribution des produits et services financiers sain et dynamique. La vitalité et le développement du réseau financier québécois dépendent de la réponse que le gouvernement donnera à ses aspirations légitimes.

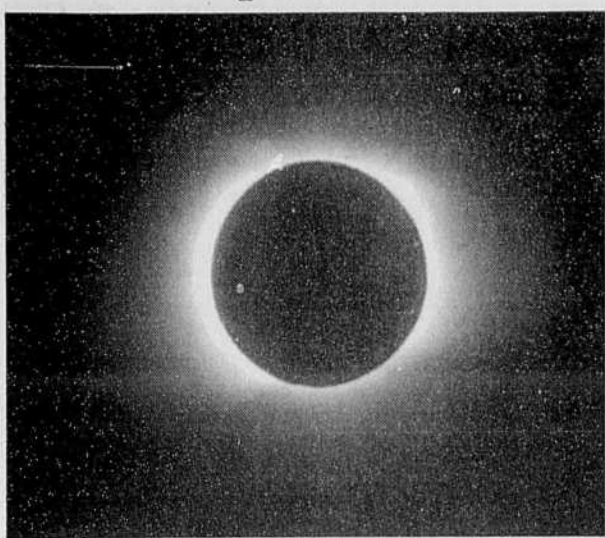
L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapière (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur, Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Brian Myles, Isabelle Paré, Clément Trudel, Serge Truffaut, Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Ducloux et Christine Dumazet (lecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélaïr (responsable), Stéphane Baillargeon, Pierre Cayouette, Paule des Rivières, Louise Leduc, Jean-Pierre Legault, Benoît Munger, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dufresne, Jean Fichette, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), François Brousseau (éditorialiste), Claude Lévesque; à l'information politique: Pierre O'Neill, Manon Cornélius (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Isabelle Hachey, Marie-Claude Petit (commissaires); La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Marlène Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Guyline Ouellet, Micheline Ruelland (publicitaires); Sylvie Laporte, Nathalie Lemieux, Claire Paquet, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Francine Ouellet (secrétaire); LA PRODUCTION: Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Christian Vien, Olivier Zaida; SERVICE À LA CLIENTÈLE: Johanne Brien (responsable), Evelyne Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne; L'ADMINISTRATION: Yves Bouthiette (contrôleur), Dany Dépatie (adjointe à l'administration et responsable des ressources humaines), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-d'Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross; LA FONDATION DU DEVOIR: Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Éclipse totale



ASSOCIATED PRESS

Il fallait se trouver dans le sud de la Sibérie, à Chita plus précisément, aux frontières de la Mongolie pour observer hier une éclipse totale de soleil. Celui-ci entrainait en conjonction avec la lune à 10 h (heure locale). Les habitants de la ville ont célébré le mariage des astres aux côtés de 50 astronomes japonais ayant bravé le froid polaire pour admirer le spectacle.

RECTIFICATIF

L'Obsession

L'Obsession ethnique, le nouveau livre de Guy Bouthillier publié chez Lantôt éditeur, sera lancé à 17h30 aujourd'hui à la Bibliothèque nationale, et non demain comme nous l'écrivions dans notre édition de samedi. Nos excuses.

Une initiative de Turner

DEAN BEEBY
PRESSE CANADIENNE

Les procès-verbaux de certaines séances du conseil des ministres à Ottawa, récemment divulgués, jettent un nouvel éclairage sur la décision controversée du gouvernement Trudeau d'imposer le gel des prix et des salaires en 1975. Ils indiquent que le ministre des Finances John Turner a été l'instigateur des mesures de contrôle et que Pierre Trudeau, peu favorable à l'idée, n'a accepté de les appliquer qu'à regret, ce qui constitue un renversement complet des rôles respectifs qu'on avait attribués aux deux hommes.

M. Turner a démissionné du cabinet sans explication un mois avant l'entrée en vigueur du gel des prix et des salaires, en octobre, donnant du poids à l'hypothèse voulant qu'il s'opposât à la mesure.

Il a également renforcé cette perception en 1984, en déclarant à des journalistes que le premier ministre Trudeau ne l'avait pas appuyé dans ses efforts pour instituer des mesures de contrôle volontaires.

Les documents du conseil des ministres indiquent pourtant que c'est M. Turner qui a proposé l'option de mesures de contrôle obligatoires, tandis que M. Trudeau se montrait réticent.

«Un plan d'urgence en vue du contrôle des prix, des profits et des revenus est en préparation depuis un certain temps, indiquait M. Turner dans une note au conseil des ministres datée du 18 juillet 1975. Étant donné les développements actuels de l'économie, il semblerait sage de préparer ce plan afin qu'il puisse être mis en œuvre rapidement.»

M. Turner, qui travaille aujourd'hui comme avocat spécialisé dans le droit des entreprises, a refusé de commenter ces documents, obtenus en vertu de la Loi d'accès à l'information. L'inflation, qui grimpa rapidement, avait incité le conseil des ministres à élaborer une proposition secrète de contrôle des prix et des salaires dès 1973. Mais ce plan, conçu par le ministère des Affaires des consommateurs et des sociétés, a été mis en veilleuse, le gouvernement préférant rechercher des solutions moins draconiennes.



S.V.P. Assurez-vous que ce papier journal soit recyclé.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333.

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Sur Internet devoir@cam.org
Agenda culturel (514)985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et petites annonces

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)
Version internet (514) 278-6060
1-800-563-5665

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement no 0858. Dépot légal: Bibliothèque nationale du Québec.

SYNDICATS «C'est jouer avec des enjeux colossaux de la société»

SUITE DE LA PAGE 1

dans le secteur public [référence à la loi spéciale de 1982 adoptée par le gouvernement de René Lévesque]. Et nous parler d'une loi spéciale en plus dans le présent contexte politique, c'est mettre en péril les éventuels résultats d'un prochain référendum. C'est jouer avec des enjeux colossaux de la société», a-t-il dénoncé, tout en se défendant de vouloir faire du chantage politique.

Selon lui, le gouvernement trompe les employés du secteur public lorsqu'il affirme que sa proposition de la semaine dernière ne contient que quelques assouplissements. «Il nous trompe, il est démagogue il méprise les salariés du secteur public, a-t-il dit. Ce dont il est question, ce ne sont pas de vagues assouplissements, c'est le cœur des conventions.»

La FTQ demandera également à ses membres de se prononcer cette semaine sur des mandats de grèves, mais dans ce cas-ci, il s'agira de grève générale illimitée. «Je ne crois pas à l'efficacité de grève spontanée», a déclaré hier au Devoir, lors d'un bref entretien téléphonique, le secrétaire-général de la FTQ, Henri Massé.

Mais pour l'instant, il compte concentrer ses efforts sur la rencontre d'aujourd'hui qu'il aura avec le premier ministre Lucien Bouchard. «On a travaillé toute la fin de semaine là-dessus. On veut démontrer au gouvernement qu'il n'a pas à rouvrir les conventions collectives [pour atteindre ses objectifs financiers].»

Même son de cloche du côté de la CEQ, qui affirme que ses membres seront amenés à se prononcer sur des mandats de grève. «Il va y avoir des recommandations relatives à l'action, a déclaré hier au Devoir la présidente, Lorraine

Pagé. Quand on fait face à une volonté gouvernementale de rouvrir les conventions collectives ou de procéder par une loi spéciale, on doit envisager des moyens d'action qui seront considérés [par le gouvernement].»

Quant à savoir, a-t-elle dit, si la CEQ va opter pour des mandats de grèves générales illimitées ou périées, aucune décision n'a été prise. Les modalités des mandats seront définies lors de l'assemblée du Conseil général des négociations qui aura lieu mardi.

Les trois autres centrales syndicales des employés de l'État, le SPGQ (Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec), le SFPQ (Syndicat de la fonction publique québécoise) et la FIQ (Fédération des infirmiers et infirmières du Québec) pourraient également demander à leur membres des mandats de grève, au courant de la semaine prochaine.

Vendredi, le gouvernement se disait prêt à assouplir sa position concernant les compromis qu'il demande aux syndicats du secteur public afin de relancer les négociations avec les représentants des 400 000 employés de l'État.

Lors d'une réunion mouvementée du caucus, les députés et les ministres péquistes ont soulevé certains irritants de la proposition gouvernementale. Notamment en ce qui a trait au rayon de 125 kilomètres sur le remplacement des employés dans le secteur de la santé et à l'augmentation de la tâche des enseignants au primaire et au secondaire.

Au sortir de la réunion, le président du caucus et député d'Abitibi-Ouest, François Gendron, a fait valoir qu'il existait une marge de manœuvre ailleurs. C'est pourquoi il a convié les syndicats à venir rencontrer aujourd'hui le premier ministre Bouchard pour discuter avec lui d'autres

changements possibles aux conventions collectives, tout en permettant au gouvernement d'atteindre tout de même ses objectifs budgétaires. M. Gendron expliquait vendredi avoir senti chez ses collègues le souhait d'en arriver à une solution négociée avec les syndicats du secteur public. A vrai dire, le spectre de la loi spéciale de 1982 hante toujours le Parti québécois qui, sous le gouvernement de René Lévesque, avait imposé aux employés de l'État des réductions salariales de 20 %.

Le premier ministre Bouchard compte, quant à lui, sur la bonne volonté et le bon sens des syndicats pour en arriver à une solution négociée. «Mais on aimerait bien négocier avec des gens qui voudraient négocier», a-t-il dit vendredi, en relançant une fois de plus la balle aux syndicats et en mettant la pression sur eux.

Quant à la loi spéciale, M. Bouchard a déclaré ne pas vouloir s'en servir pour l'instant tout en lançant toutefois un avertissement assez direct aux syndicats. «Ce n'est pas encore la semaine de la loi spéciale!»

Le gouvernement étudie présentement diverses formules de lois spéciales ou de décrets qui pourraient lui permettre de sortir de l'impasse des négociations — si la situation devait perdurer après la rencontre d'aujourd'hui — d'atteindre ses objectifs budgétaires en 1997-1998 par l'imposition de restrictions dans ses coûts de main-d'œuvre.

Toutefois, pour le moment, le principal obstacle demeure l'excédent de 800 millions des régimes de retraite des 400 000 employés de l'État, que le gouvernement ne peut utiliser sans leur consentement. Il envisagerait notamment d'imposer des réductions salariales de 5 à 6 % aux employés du secteur public tout en leur «offrant» un congé de cotisation à leur régime de retraite.

PLQ

Charbonneau a gain de cause

SUITE DE LA PAGE 1

son était président du Conseil du trésor quand son parti a adopté la loi 102 qui diminuait de 1 % le salaire des employés de l'État. «Mais, dit-il, ce n'était pas en cours de convention.»

Aux yeux du leader libéral, il est clair que le PQ veut «décréter la réalité», alors que son parti veut la négocier. Hier, le PLQ a effectivement adopté une proposition sur la sécurité d'emploi dans le secteur public beaucoup moins controversée que ce que souhaitaient les représentants de la Commission jeunesse ainsi que le document d'orientation libéral en janvier. Le député Yvon Charbonneau a finalement eu gain de cause en proposant de négocier les garanties de sécurité d'emploi à l'échéance des conventions et sans remettre en cause la permanence. Tout cela dans le but d'améliorer le fonctionnement de l'État.

«On ne craint pas de dire qu'on veut remettre en cause les choses qui ont été négociées ou accordées il y a 25 ans parce que les conditions ont changé, de déclarer Daniel Johnson. C'est la marque d'un parti qui dit la vérité. Il doit y avoir une réorganisation, mais je pense qu'on a trouvé une voie acceptable qui montre qu'on est respectueux de notre parole à l'endroit des employés du secteur public.»

Déçu, le président de la Commission jeunesse, Jonathan Sauvé dit toujours douter des résultats d'une éventuelle négociation du principe de sécurité d'emploi, mais il s'est rallié à son parti. «Ce qui est malheureux, c'est qu'avec la proposition qu'on a adoptée, on n'a aucune assurance; en cas de négociations infructueuses, on va les abolir quand même les garanties de sécurité d'emploi. En «chien de garde», la commission jeunesse va continuer de taper sur le clou pour que cela devienne la position du parti.»

Campagne électorale

De son côté, le chef libéral a repris dans son discours de clôture, où les mots d'ordre étaient cohésion et coalition, l'idée de se lancer dès maintenant dans la campagne électorale. Il soutient que son parti possède une plateforme qui saura rallier la majorité des Québécois. Le PLQ représente, selon lui, un parti rassembleur plutôt que diviseur comme le PQ.

«On a une chance de battre le PQ», croit-il parce que, notamment, le PQ est en train de se battre lui-même. Si le PLQ fait son travail, tous les espoirs électoraux sont permis, a-t-il ajouté en

reparlant de ses priorités: l'emploi et l'éducation.

Comme il l'avait mentionné en entrevue au Devoir, le chef libéral veut aussi permettre au Québec de reprendre sa place au Canada, «un pays qu'on a fondé, exploré et amélioré». Son parti, résolument fédéraliste caresse donc le projet de permettre au Québec de redevenir un «actionnaire influent» à l'intérieur du Canada, ce grand pays qui «nous appartient, qui nous appelle» a-t-il lancé pour recevoir ses plus chauds applaudissements.

En point de presse, il s'est bien défendu d'avoir une position constitutionnelle incomplète puisque, si la reconnaissance de la société distincte a été adoptée (proposition 67), toute la partie de l'interdépendance et des partages de compétence fédérale-provinciale (propositions 71 et 72) a été remise à un prochain Conseil général. Selon M. Johnson, c'est comme si c'était fait, puisqu'un amendement n'est venu entacher lors de la fin de semaine les propositions du comité constitutionnel du PLQ.

Dans le domaine de l'éducation, un gouvernement du PLQ reverrait l'aide financière aux étudiants dans le but de favoriser le remboursement des prêts. Mais, surtout, le Congrès s'est opposé au projet d'abolition du secteur général des cégeps pour harmoniser ce système à celui qui existe ailleurs en Amérique du nord.

En santé, les libéraux veulent abolir les Régies régionales de la santé, des institutions servant de niche pour les «amis du pouvoir». Au pouvoir, le PLQ inciterait les jeunes assistés sociaux à prendre part à des travaux communautaires et abaisserait le fardeau fiscal des entreprises et des individus.

Lors de la clôture hier, le chef libéral, Daniel Johnson a réitéré son invitation aux membres qui, dans une proportion de 20 %, ont contesté son leadership samedi, afin de l'aider dans sa lutte contre Lucien Bouchard et le PQ.

Enfin, le chef libéral a eu de ses mots d'esprit qui ont fait rire ses militants hier, montrant clairement qu'il était prêt à croiser le fer avec le gouvernement Bouchard dès mardi à l'Assemblée nationale.

«Il est évident qu'on ne peut pas confier le sort des finances publiques à un sorcier financier ou à un charlatan économique comme Lucien Bouchard. C'est du vaudou qu'ils sont en train de pratiquer ces gens-là.»



«On ne craint pas de dire qu'on veut remettre en cause les choses qui ont été négociées ou accordées il y a 25 ans parce que les conditions ont changé, C'est la marque d'un parti qui dit la vérité.»

gouvernement Bouchard dès mardi à l'Assemblée nationale.

«Il est évident qu'on ne peut pas confier le sort des finances publiques à un sorcier financier ou à un charlatan économique comme Lucien Bouchard. C'est du vaudou qu'ils sont en train de pratiquer ces gens-là.»

Charest courtise les libéraux de Johnson

Québec — Le chef du Parti conservateur, Jean Charest, a profité du congrès du Parti libéral du Québec pour lancer une opération de charme auprès des militants de cette formation en vue des prochaines élections fédérales. Une petite escouade de candidats conservateurs, des jeunes pour la plupart, ont ratissé les couloirs du Centre des congrès pour convaincre les libéraux de tourner le dos aux libéraux fédéraux de Jean Chrétien. Durant la nuit de vendredi à samedi, les militants conservateurs ont distribué, sous la porte des chambres d'hôtel de quelque 1500 délégués une lettre de Jean Charest aux fédéralistes québécois.

Dans cette lettre, M. Charest invite les libéraux provinciaux à «faire l'examen véritable du bilan du gouvernement libéral au Canada». Le gouvernement de Jean Chrétien a «négligé les intérêts du Québec», selon lui. Mais surtout, «Les Québécois ne sont pas contraints de se rallier au fédéralisme de l'affrontement, de l'arrogance, de la division». «Je n'ai pas de plan B», note M. Charest, rappelant qu'il se présente comme «le gardien des changements promis» par les fédéralistes lors du dernier référendum. Le Parti conservateur avait retenu une page de publicité dans plusieurs quotidiens pour soutenir le même message.

FLQ

SUITE DE LA PAGE 1

tendre. Toute cette affaire remonte à mai 1963, alors que le FLQ a perpétré une série d'attentats à la bombe, s'appliquant à provoquer des explosions dans les boîtes à lettres de la ville de Westmount. Cette première cellule comptait une vingtaine de jeunes idéalistes, militants indépendantistes et révolutionnaires socialistes. Agé de seulement 19 ans, Mario Bachand était du groupe. Il avait été recruté par Raymond Villeneuve, l'un des trois fondateurs du FLQ, aujourd'hui président du Mouvement de libération nationale du Québec.

Bachand a été arrêté en juin 1963 et condamné à quatre ans de prison. Il a récidivé en 1968 mais ne pouvant envisager un retour en prison, il s'est exilé à Cuba en avril 1969, où il a été rejoint par Raymond Villeneuve, et plus tard par Pierre Charette et Alain Alard, qui avaient détourné un avion des lignes aériennes américaines.

En 1970, Bachand se rend à Paris où il s'installe à demeure. Pendant ce temps, Raymond Villeneuve s'envole vers Alger, où il rejoint deux autres felquistes, Normand Roy et Michel Lambert. Se faisant appeler Selim et Salem, ils avouaient alors au journaliste Pierre Nadeau s'entraîner dans un camp de guérilla palestinienne dans le but de revenir au Québec pour y faire la révolution socialiste. Entre-temps, avec Raymond Villeneuve, ils fondent la cellule felquiste d'Alger.

Pendant ce temps, Mario Bachand multiplie les entrevues aux journaux et magazines français. Il se coiffe du

titre de secrétaire général du FLQ à Paris. Il effectue un virage idéologique et emprunte la voie de l'étapisme, reconnaissant la nécessité de faire l'indépendance du Québec avant de passer à la révolution socialiste, quitte à s'associer aux péquistes petits-bourgeois. Les tonitruantes sorties médiatiques de Bachand ont choqué les autres felquistes en exil à Cuba et à Alger, ce que reconnaît volontiers Raymond Villeneuve dans l'entrevue qu'il a accordée à l'animateur Simon Durivage. Le 22 février 1971, Villeneuve écrit aux felquistes Charette et Allard à Cuba: «Nous sommes d'accord sur la nécessité de l'épuration dont vous parlez.»

Cinq semaines plus tard, le 29 mars 1971, un homme et une femme se présentent à la résidence de Pierre Barral et Françoise Lavigne à Saint-Ouen en banlieue de Paris, où Bachand a élu domicile. Même s'il ne les connaît pas, il les reçoit à déjeuner, rassuré par le fait que ce sont des felquistes en exil.

Après le repas, le couple Barral-Lavigne se rend à l'université et à leur retour ils constatent que Bachand a été assassiné. En cours d'enquête, la police française a montré à Pierre Barral et Françoise Lavigne une cinquantaine de photos. En entrevue avec Simon Durivage, ils affirment avoir reconnu sur l'une de ces photos l'homme qui a déjeuné dans leur logis avec Mario Bachand, le 29 mars 1971.

Dans la conclusion de l'émission, l'animateur soutient que cette photo était celle de Normand Roy, alias Selim, membre du FLQ de la cellule d'Alger.

HELFGOTT

SUITE DE LA PAGE 1

les concerts à Montréal, son armée d'attachés de presse à l'assaut des nombreuses entrevues dans les journaux... avec elle bien sûr, son mari se montrant incapable d'une conversation suivie.

Au mot schizophrène, la dame bondit. «Je dirais plutôt délicieusement excentrique», corrige-t-elle gentiment.

Mais n'est-ce pas demander beaucoup au musicien que de l'exposer ainsi? «Vous savez, le signe astrologique de David est le taureau. Et vous n'avez probablement jamais croisé une personne aussi forte que lui physiquement: il nage deux heures par jour — c'est son sport favori — joue du piano six heures. Quant au reste, nous cherchons à ne pas surcharger son horaire de concert.»

Aussi nombreuse que soit l'équipe de tournée, elle ne compte aucun médecin. «David consulte son psychologue trois fois par an, en Australie, et prend des médicaments, comme un diabétique ou son insuline.»

Avec des accents de télé-évangéliste, Mme Helfgott parle «du triomphe de l'esprit humain» et de «célébration de la vie». Elle évoque son bonheur et celui de son mari: les petits soins dont ils sont entourés en tournée, les grands hôtels et les nouvelles contrées visitées, ces montagnes du Vermont toutes enneigées — «David était si content de voir de la neige» — aperçues sur la route Montréal-Boston, les ovations.

Quelques ombres au tableau, cependant. D'abord, cette biographie non autorisée d'une ancienne voisine des Helfgott, publiée récemment en Australie, et surtout le mécontentement de la sœur aînée du pianiste, Margaret outrée par le portrait peu flatteur que Shine brosse de son père.

Dans une lettre de onze pages envoyée à Boston Globe, elle s'insurgeait contre l'image du tyran accolée à son père. La maladie mentale de son frère est, à son avis, davantage d'origine génétique, comme l'arbre généalogique (chargé) de la famille en témoignage.

Un tyran, le père Peter Helfgott? À l'instar d'une autre sœur de David, Suzie, son épouse Gillian le voit à l'image de ces pères juifs d'Europe centrale: sévère, certes, mais avec des circonstances atténuantes. L'Holocauste lui avait miné le moral et il souffrait, du fond de son Australie, à la pensée du sort réservé à sa famille coincée en Europe.

A cette controverse entourant l'authenticité du film Shine s'ajoutent maintenant des critiques musicales plutôt froides. Les plus belles interprétations du film, comme en font foi les crédits du DC de la bande sonore, doivent être attribuées non pas à David Helfgott mais bien au célèbre pianiste allemand Wilhelm Kempff.

Qu'importe! Pour les concerts de samedi et de ce soir, le public ne s'est pas senti dupé. Cinéphiles d'abord, les spectateurs venaient voir la fiction percer l'écran, en voyeurs plutôt qu'en mélomanes.

Sur la scène, David Helfgott chantait et marmonnait si fort que les spectateurs aux premières loges ont perdu quelques notes submergées par des sons incongrus; dans la salle, le public applaudissait au beau milieu de la deuxième Rhapsodie hongroise de Liszt, croyant à tort la pièce terminée. Déstabilisé mais bon joueur, David Helfgott songe à se lever et à saluer pour complaire à son généreux public.

Sa musique? Celle d'un pianiste jadis virtuose dont les doigts et les mains se souviennent, mais dont l'esprit paraît

incapable de nuances.

Tout au long du concert, David Helfgott répétera au-dessus de son piano «précision, précision, précision». Mais la plupart du temps, cette précision semblait plus mécanique qu'autre chose.

Pour avoir osé avouer après le concert de Boston que le roi était nu, le journaliste du Boston Globe, Richard Dyer, eut à ses trousses la semaine dernière tous les Australiens déchainés: les radios, les télévisions. Chacun voulait en entrevue reprocher au gros méchant d'avoir osé toucher à l'icône Helfgott à sa première nord-américaine.

Avouons-le, pour un David Helfgott en santé, les spectateurs ne se seraient pas déplacés. C'était le pianiste schizophrène qu'ils voulaient voir, celui qui court vers le piano, qui attend à peine la fin des applaudissements avant de reprendre la pièce suivante en vitesse, avant de saluer de nouveau, jusqu'aux ovations, jusqu'aux rappels, jusqu'à l'arrivée de la demoiselle chargée de lui apporter les fleurs qu'il embrassera dix fois plutôt qu'une.

David Helfgott tout souriant, visiblement heureux de sa soirée passée à jouer du piano, jetait durant la salve d'applaudissements un regard vers les coulisses où un proche (son épouse?) lui dictait à quel moment sortir et quand revenir faire son tour de piste pour ces spectateurs qui en redemandaient et cherchaient à lui serrer la main, à le prendre en photo.

Les producteurs étaient contents, sa conjointe ravie, les cinéphiles heureux, et David Helfgott savourait son heure de gloire sans s'apercevoir du cirque dont il était l'objet, ni des commentaires et des petits rires fusaient pendant l'entracte et après le concert. Au fond, n'avait-il pas la meilleure part?